



RAPPORT ANNUEL

APAEI de la Côte Fleurie
7 rue de l'Hôtel de Ville
14160 Dives sur Mer

www.apaeicf.org



@pageApaei



@Apaei_Dives

2020



Sommaire

■ Le mot de la Présidente	p.3
■ L'Association	p.6
■ Le siège social	p.7
■ Le pôle enfance	p.10
■ Le pôle travail	p.22
■ Le pôle habitat	p.32
■ Le pôle soins	p.49
■ Le rapport financier	p.59
■ Le rapport d'orientation	p.70





Le mot de la Présidente



Françoise Marchand,
Présidente

Chers parents, professionnels et amis,

L'année 2020 a été une année où nous avons dû gérer l'ingérable et tenir bon. L'insupportable, en tant que parents, nous en avons malheureusement l'habitude, mais supporter l'insupportable est aussi notre force. Notre résilience a été mise à rude épreuve, mais nous avons tenu bon.

Tout cela, ensemble, avec les professionnels qui se sont mobilisés dans un élan remarquable, ils étaient en première ligne au printemps dernier et aussi cet hiver. Je voudrais les remercier très sincèrement de cet engagement qui force l'admiration et témoigne de la formidable vitalité de notre association.

Malgré l'incertitude qui pèse encore à ce jour, nous pouvons espérer reprendre une vie normale et laisser derrière nous tout ce stress et ces angoisses, rompre l'isolement, nous retrouver, et reprendre vie.

C'était aussi l'année de nos 60 ans. Un rendez-vous était programmé où nous étions sûrs de nous retrouver tous ensemble parents, enfants, adultes, professionnels pour un grand moment de partage et de fête. La situation ne nous l'a pas permis. Notre association n'en reste pas moins riche en valeurs communes.

Nous pouvons être fiers de tous ceux qui avant nous ont su à force de volonté et de combats, faire une société plus solidaire et surtout inclusive. Car l'autonomie de nos enfants nous la voulons, l'inclusion, nous la voulons, avec les choix et les particularités de chacun. Mais une société solidaire et inclusive ne renonce pas pour autant à protéger ses membres avec des besoins d'accompagnements plus complexes.

D'ailleurs nous n'avons pas attendu qu'on nous le dise pour aller vers l'inclusion, il y a 32 ans, très exactement, avec mon amie de toujours Mme François, avec laquelle nous avons travaillé sans relâche, nous avons bataillé, contre les éducateurs de l'époque, pour faire entrer dans l'IME de Reux un instituteur de l'Education Nationale, et nous y avons réussi, nous en avons maintenant deux et une classe externalisée.

Je voudrais également rendre un hommage appuyé à Mme Vasnier, Mme Montagne et Mme Dauphin, qui en 1991 ont créé les résidences (dix ans de bataille juridique), c'est un habitat inclusif, aussi bien en propriété qu'en location, c'était plus qu'innovant à l'époque, puisqu'encore aujourd'hui c'est innovant ! Il n'en existe pas en France sous cette forme.....et je peux vous donner encore d'autres exemples.

Nous continuerons donc à mutualiser nos forces pour accompagner au mieux les personnes en situation de handicap dans leurs parcours de vie et œuvrer toujours plus, en lien étroit avec les professionnels, pour soutenir leurs choix. Leur accompagnement vers l'autonomie guide nos actions depuis que nos associations existent et cela en parfait accord avec les orientations de notre Union Nationale.

Nous mènerons ce combat avec force et détermination, car nous ne manquerons jamais d'énergie ni de capacité de mobilisation et d'innovation. Toute latitude a toujours été donnée aux professionnels sur les projets innovants, et si notre association est à la pointe de ce qui nous est demandé, c'est grâce à un conseil d'administration et un bureau associatif bien conscients que des conceptions nouvelles dans un monde qui évolue très vite, sont nécessaires et attendues par tous les parents, jeunes ou vieux.

Je sais aussi que ceci n'est jamais l'affaire d'une seule personne, mais l'affaire d'une équipe soudée, et surtout respectueuse de tous, sans jugement abrupt qui ne serait basé sur aucun fondement. Nous souhaitons construire plutôt que détruire ce qui a déjà été fait avec les anciens. Une vraie politique de l'autonomie c'est pouvoir vivre pleinement sa vie, quel que soit son âge et son handicap.

Sur ce, je dirais comme l'Unapei, notre Union Nationale :
« Il n'est pas question de fermer les établissements mais plutôt de les ouvrir »
Les trajectoires de vie des personnes en situation de handicap sont aujourd'hui différentes plus longues et diversifiées, davantage ouvertes sur la société. Notre ambition est de multiplier les types de réponses pour permettre aux personnes handicapées de construire leur parcours de vie en imaginant de nouvelles prestations.

Il faut noter aussi que le choix de vie d'une personne en situation de handicap reste un compromis entre ses aspirations et ce qu'il est possible de faire. Il faut donc élargir le champ des possibles en tout premier lieu dans les établissements, pour toujours progresser.

Nous devons adapter l'offre à la demande et aux besoins et non l'inverse. Si nous regardons derrière nous c'est un processus similaire qui a permis l'émergence

des établissements médico-sociaux à l'époque où la seule réponse apportée aux personnes était psychiatrique ou sanitaire.

Cette évolution se poursuit aujourd'hui, **il faut davantage de fluidité et d'ouverture, et une plus grande capacité d'interaction avec l'environnement social.**

Il ne faut jamais perdre de vue que nous avons besoin des établissements et d'une grande diversité de services pour que chaque personne puisse réaliser son projet individuel, en pensant qu'un aller et retour pourra toujours se faire entre le milieu ordinaire et le milieu médico-social, aux divers âges de la vie, et ce en fonction des besoins.

Alors tout cela ne se fera que si les jeunes parents se mobilisent, nous entendons leurs souhaits, leurs projets pour leur enfant, nous devons avancer dans cette voie, mais comme il nous en a été fait la remarque, entre les lignes, nous avançons en âge, bien que nous ayons gardé tout notre enthousiasme, **nous sommes tout disposés à vous informer, vous offrir toutes les nouvelles formations dont vous aurez besoin pour cet exercice, pas facile, certes, mais comme je l'ai toujours dit passionnant.**





Vous devez penser à l'avenir de vos enfants et de nos enfants, car je le dis toujours, nous avons œuvré nous, car les fondateurs, avant de nous quitter, nous ont demandé de veiller sur leurs adultes. Nous l'avons fait avec beaucoup de cœur car nous avions passé un contrat moral avec eux, et nous l'avons respecté, et nous le respectons encore, nous vous attendons donc.

Nous ne voulons pas détruire le passé, mais continuer à construire le présent et l'avenir sur les fondations édifiées et solidifiées, jour après jour, tout au long de nos nombreuses années d'existence.

A vous maintenant de relever le défi, nous aussi nous voulons que nos enfants soient toujours bien accompagnés après nous, l'après-nous qui reste le calvaire de notre vieillesse.

Tout cela ne nous empêchera pas de continuer avec dynamisme et passion, pour le bien de tous petits et grands.

Bon courage à tous, et n'ayez crainte une nouvelle Direction Générale est là et efficace. La pérennisation de notre association passera obligatoirement par son développement, et nous nous y emploierons tous ensemble. Bon courage à tous et je sais que vous n'en manquez pas.

Merci.

Françoise Marchand,
Présidente

L'association

Les membres du bureau



Françoise MARCHAND
Présidente



Liliane FRANCOIS
Trésorière



Jean ANDRE
Président adjoint



Chantal PROSPERO
Secrétaire



François HORENT
Vice président



Fabienne BUNOST
Secrétaire adjointe

Michel VILLETTE
Trésorier adjoint

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. ANDRE Geoffroy, M. ANDRE Jean, Mme BUNOST, Mme CHIRET, M. CHOQUET, Mme DAUDOIS, Mme DEFRETIN, Mme FORET, Mme FRANCOIS, M. HORENT, Mme LEFRANC, M. LEGRIP, Mme MARCHAND, Mme PERIERS, Mme PLANTEGENEST, Mme PROSPERO, Mme RASSELET, Mme SAMSON, Mme SANCIER, M. VILLETTE

LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ANIMATION FAMILIALE

M. ANDRE, Mme BUNOST, Mme DEFRETIN, Mme FORET, M. HORENT, Mme MARCHAND, Mme PLANTEGENEST, Mme SANCIER

LES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMISSION D'ORIENTATION ET DE PARCOURS

M. ANDRE, M. CHOQUET, Mme FRANCOIS, M. HORENT, Mme MARCHAND, Mme PLANTEGENEST, Mme PROSPERO, Mme RASSELET, Mme SAMSON, Mme SANCIER, M. VILLETTE

LES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX CONSEILS VIE SOCIALE

- IME - SESSAD - CAFS : Mme FORET – Mme BUNOST
- ESAT de Dozulé : Mme FRANCOIS – M. ANDRE
- ESAT de Dives sur Mer : M. HORENT - M. VILLETTE
- ESAT Troarn : Mme PERIERS - M. VILLETTE
- M.A.S. et F.A.M. : M. LEGRIP - Mme PLANTEGENEST - Mme SANCIER
- Foyer Jean Vasnier - FOA : M. HORENT - Mme SAMSON
- S.A.J.H. : M. ANDRE - Mme PROSPERO
- S.A.S.L.A. : M. ANDRE - M. LEGRIP

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DU PERSONNEL

M. ANDRE, Mme BUNOST, Mme FRANCOIS, M. HORENT, Mme MARCHAND, Mme PROSPERO, M. VILLETTE

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DU PATRIMOINE

M. ANDRE, M. HORENT, M. LEGRIP, M. VILLETTE



Le siège social

Le siège de l'APAEI de la Côte Fleurie a poursuivi tout au long de l'année 2020 son activité d'appui et de soutien aux établissements dans la mise en œuvre des orientations associatives, et de l'évolution des politiques publiques au cours de cette année particulière.

L'année 2020 a été une année malmenée par la Covid, le confinement à partir du mois de mars nous a contraints de revoir notre organisation, en mettant en place au pied levé le télétravail. Celui-ci était une nouvelle forme d'organisation totalement inconnue pour les salariés du siège, qui ont su s'adapter et répondre aux attentes des établissements.

Les services de l'Etat ont publié l'instruction du 27 mars 2020 relative à l'assouplissement des dispositions réglementaires applicables aux établissements médico-sociaux dans le cadre de la crise sanitaire. A des fins de sécurisation financière, l'instruction précisait les dispositions budgétaires et comptables faisant l'objet d'une adaptation : maintien des produits de la tarification même en sous activité ou fermeture temporaire, aides aux postes en ESAT étendues au salaire direct. Elle confirmait également le report des délais de quatre mois pour l'ensemble des procédures administratives, budgétaires et comptables. L'instruction du 5 juin 2020, ainsi que celle du 26 janvier 2021, ont permis le remboursement des surcoûts liés à la prise en charge de la Covid, ainsi que le versement de primes exceptionnelles aux salariés.

Sur le terrain, la réactivité et l'adaptation aux contraintes du confinement ont donné naissance au télétravail pour la totalité de l'effectif, solution alternative en cohérence avec le virage numérique.

La volonté de repenser qualitativement nos fonctionnements par redéploiement des moyens malgré les marges restreintes est présente. **Optimiser le fonctionnement et les ressources financières** des structures à gérer reste le maître mot, avec une démarche maîtrisée de pilotage des activités, et ce dans une perspective d'amélioration continue du service rendu aux personnes accompagnées.

L'année 2020 a été également **une année de travail et d'élaboration du CPOM** avec la définition des objectifs à 5 ans, incluant de nouvelles modalités de fonctionnement, une dynamique d'évolution et de co-construction de nouveaux modes d'accompagnement.

La logique inclusive se fait de plus en plus présente et prégnante et impacte de plus en plus nos façons de penser les accompagnements, nos logiques organisationnelles, chaque fois que possible, et en cohésion entre les 4 pôles de l'association.

L'ACTIVITÉ

L'activité générale est assurée par 10 salariés pour 8,70 équivalents temps plein répartis sur trois services principaux : administration/secrétariat ; finance comptabilité ; ressources humaines. L'équipe du siège répond pleinement aux conclusions de l'IGAS relatives aux sièges des associations qui assurent la gestion d'établissements médico-sociaux puisqu'elle travaille à promouvoir les évolutions tant organisationnelles que réglementaires, la qualité du service et la qualité de gestion des douze établissements et services de l'APAEI de la Côte Fleurie.

Pour pouvoir faire face, nous devons nous organiser avec un plan stratégique qui reprend et décline l'ensemble des chantiers, objectifs que nous devons mettre en œuvre.

LES RÉALISATIONS ET PROJETS 2021

En 2020, un certain nombre de chantiers avaient été identifiés et ont été menés.

La place des familles et des aidants

Tout au long de l'année, la place des familles a été réfléchi et réinterrogée en comités de direction pour que des actions transversales mais aussi des actions dans les établissements se mettent en œuvre. Il ressort une intensification du travail avec les familles.

Instauration de la documentation et de nouveaux outils

En 2020, tous les travaux ont été menés pour élaborer l'ensemble des réflexions, pistes d'amélioration à mettre en œuvre, et l'année 2020 a permis d'étudier en concertation avec l'association, l'ARS et le Conseil Départemental du Calvados, des documents qui permettent de répondre favorablement à l'ensemble des enjeux :

- le Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) ;
- l'intégration de nouveaux modes de gestion et de fonctionnement (la nomenclature SERAPHIN-PH, la logique de parcours) ;
- Via trajectoire, nouveau logiciel de gestion de la demande départementale.

Améliorer la gestion des ressources humaines

La gestion de la Covid-19 a créé une charge de travail supplémentaire (dossier chômage technique, gestion des arrêts de travail Covid et de garde d'enfants, mise de place de protocole sanitaire).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la GPEC commencée en 2019, 40 fiches emploi ont été élaborées, reste maintenant à les soumettre à la commission de pilotage pour analyse et validation. Cette commission à l'heure actuelle s'est déjà réunie à 3 reprises. Dès que les fiches emploi auront été validées, le travail se poursuivra dans les établissements pour l'étude des fiches de poste.

- Dématérialisation des bulletins de salaire pour l'ensemble des collaborateurs.
- Travail collégial afin de mettre à disposition des responsables d'établissement un tableau de bord « rapport d'activité » en temps réel, tâche toujours en cours.

Les objectifs 2021 :

- Mener à son terme la réorganisation administrative ;
- Validation des fiches emploi et fiches de poste ;
- Renégociation accord Egalité Professionnelle ;
- Dématérialisation des contrats de travail à durée déterminée afin de simplifier le processus de signature et d'archivage des contrats, de disposer d'une information centralisée, accessible et sécurisée ;
- Réorganisation administrative et renouvellement d'agrément du siège auprès de l'ARS ;
- Projet de restructuration des fonctions administratives sur l'ensemble des pôles et

du siège afin de répondre aux enjeux du CPOM et de l'évolution des besoins ;

Ce travail passe par la réalisation d'un plan d'action précis qui mêlera mise en œuvre de solutions informatiques, formation des salariés, structuration des processus d'accompagnement.

L'inclusion

Etablir et définir pour chaque activité ou chaque pôle ce qu'inclusion veut dire par une définition du champ des possibles tout autant que soient définies les limites de cette inclusion.

Ces éléments ont été intégrés dans les documents CPOM qui serviront de guide pendant les 5 prochaines années.

Les enjeux immobiliers

La reconstruction du SAJH

Les plans et le nouveau projet de service ont été travaillés et permettront demain de mieux accueillir au sein de ce foyer de vie. Les éléments de validation finale restent à présenter au Conseil Départemental du Calvados en 2021 pour le contractualiser mais un accord collectif s'est dégagé.

La reconstruction de la MAS

Le travail sur les plans et les scénarii de reconstruction ont été élaborés. Le choix s'est porté sur la reconstruction avec le bailleur social Partélios du fait de l'opération très onéreuse.

Le schéma directeur informatique

Construction et finalisation du système d'information complet et professionnel sur toutes les fonctions :

- Changement d'opérateur en téléphonie mobile, nous sommes partis chez Bouygues télécom ;
- Installation de 113 nouveaux matériels informatiques (remplacement et / ou création) (ordinateur fixe, client léger, portable) ;
- Mise en place sur tous les sites d'un nouveau réseau Internet Bouygues Télécom.

Moyens techniques en cours de déploiement :

- **Le logiciel AIRMES - Dossier de l'utilisateur** - permet de répondre à tous les besoins d'accompagnement et à l'ensemble de la cartographie. Il est interopérable avec les systèmes d'information du secteur (MDPH : GEVA compatible - Financeurs : Serafin PH compatible - Sanitaire : collaboration engagée sur une compatibilité avec le secteur sanitaire). Il sera mis en place en octobre 2021 ;
- **Viatrajectoire** : gestion des listes d'attente et des admissions ;
- **Le Logiciel Octime** : développement et optimisation du logiciel de gestion des temps et des activités ;
- **AGEVAL** : gestion de la qualité et gestion des risques ;
- **Logiciels de gestion EIG** : dématérialisation des rapprochements bancaires au service comptable. Projet d'utilisation optimale en 2021 du logiciel de facturation commerciale ;
- **PRIMOBX** : dématérialisation des bulletins de salaire et documents de fin de contrat au service ressources humaines ;
- **Logiciel YOOZ** : dématérialisation des factures d'achats et bons de commande sur chacun des pôles en lien avec le service comptable ;
- **Logiciel My report** : projet en 2021 d'automatiser le contrôle de gestion.



Le pôle enfance



Mostapha Maazouzi,
Directeur du pôle enfance

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a eu un impact fort sur le fonctionnement du pôle enfance et ce dès le mois de mars 2020. Tout d'abord, pendant le temps du premier confinement puis ensuite lors de la période de déconfinement à partir du 11 mai. En effet, un impact fort en matière d'engagement collectif et individuel, qui a nécessité l'adaptation rapide de nos organisations et l'adoption de nouveaux modes de travail.

Dès le début de la crise, la Directeur Générale et l'ensemble des directeurs des établissements de l'association se sont réunis régulièrement, pour suivre l'évolution des besoins liés à cette crise. Cela a permis de partager les informations, améliorer la réactivité et de renforcer les solidarités entre les établissements.

Au sein du pôle enfance, tout a été fait pour garantir la sécurité des usagers et des professionnels et assurer la continuité des accompagnements et des soins.

Même si le premier confinement nous a contraint à suspendre les accueils à l'IME et en internat, il a favorisé en parallèle l'expérimentation accélérée de nouvelles

pratiques organisationnelles et le déploiement par les professionnels de solutions individualisées très créatives et novatrices. Des accompagnements à distance ont été menés, grâce à la réalisation de vidéos et de visioconférences et ou d'interventions directes au domicile, dans le respect des gestes barrières. Ces nouvelles modalités d'interventions ont permis de gérer les situations les plus complexes tout en garantissant la sécurité des personnes et le soutien des familles.

C'est à partir de la mi-mai que les enfants et les adolescents ont réintégré progressivement les établissements, dans le respect d'un protocole sanitaire strict. La priorité a été et reste toujours la sécurité des usagers et des professionnels.

Malgré l'impact négatif sur les événements institutionnels de l'année, par l'annulation de notre participation au festival Culturama (exposition et représentation théâtrale), l'annulation de fête d'halloween, du Carnaval de l'IME, l'annulation de notre participation au carnaval de l'école primaire de Pont-l'Evêque et l'annulation de la fête de Noël, nous avons réussi à maintenir la fête de fin d'année en juillet 2020 qui a allié fête de la musique et Food truck sur le site de la route d'Honfleur, avant les vacances d'été.

Je tiens à saluer ici le formidable travail accompli par les professionnels de terrain pour assurer la continuité des soins et des accompagnements dès le début de la pandémie. Cette crise nous a permis d'être encore plus en lien et à l'écoute des familles et je suis convaincu que certaines initiatives créées pendant la période du confinement vont perdurer.

INSTITUT MÉDICO EDUCATIF ET CAFS

Impasse de l'Isle
14130 PONT-L'ÉVÊQUE
Tél. 02 31 64 86 75
ime@apaeicf.org



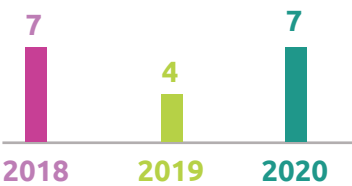
L'ACTIVITÉ

Activité 2020 semi internat	Prévue	Réalisée
Journées	10 640	10 582
Activité 2020 internat	Prévue	Réalisée
Journées	950	936
Activité 2020 CAFS	Prévue	Réalisée
Journées	1 779	1 767

Malgré la réorganisation des accueils suite à la crise sanitaire, nous constatons que la Covid a très peu impacté notre activité. Il a été enregistré – 58 jours pour le semi-internat, - 12 journées pour le CAFS et – 14 jours pour l'internat.
La file active est de 66 en 2020 et la part des amendements Creton représente 7.14 % . Elle représentait 22.38% (15) en 2019.

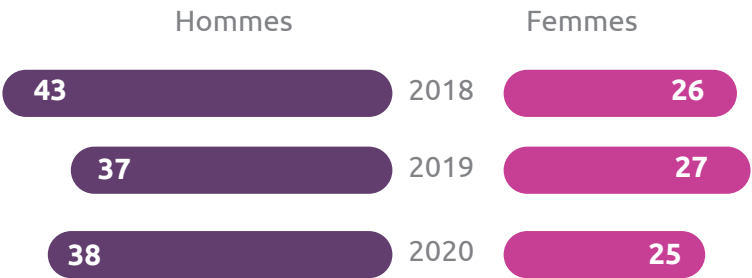
LES BÉNÉFICIAIRES

Evolution du nombre d'admissions



Nous constatons une nette amélioration du niveau des admissions par rapport à l'année 2019. Des admissions rendues possibles par les orientations enregistrées en 2020, dont 5 amendements Creton.
Pour répondre aux objectifs opérationnels du CPOM, nous allons travailler sur plus d'orientation des jeunes en situation d'amendements Cretons.

Répartition hommes/femmes des bénéficiaires au 31/12/2020



La réduction de l'écart entre le nombre de garçons accueillis et le nombre de filles ne s'est pas confirmée. La courbe des garçons accueillis repart à la hausse en 2020.
Ce constat reste cohérent avec les données nationales.

Répartition par âges des bénéficiaires au 31/12/2020

	0-6 ans	6-12 ans	12-16 ans	16-20 ans	+ de 20 ans
2018	1	16	24	24	7
2019	1	11	21	21	7
2020	1	11	26	26	4

Le maintien en scolarité ordinaire ou dans des dispositifs adaptés ne favorise pas l’entrée des jeunes enfants à l’IME. En règle générale, nous accueillons les jeunes à la fin de leur cursus ULIS primaire ou ULIS collège. Ceci explique que la moitié des enfants accueillis à l’IME ont entre 6 et 16 ans. L’autre moitié se compose des jeunes de 16 à 20 ans et au-delà. Le nombre des amendements Creton est en baisse significative en 2020.

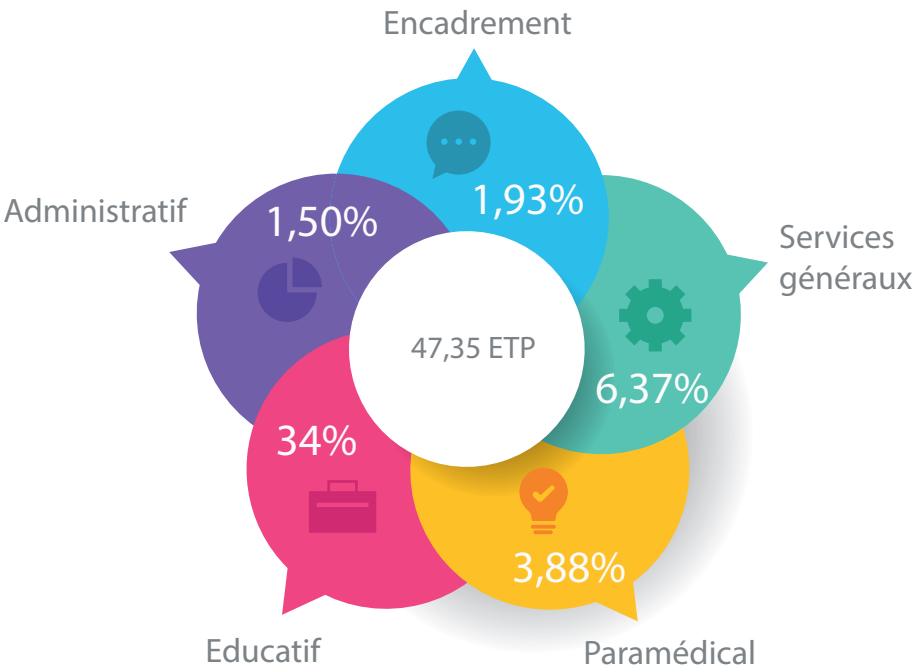
Répartition des personnes accueillies par catégories de déficiences

	2018	2019	2020
Déficiência intellectuelle	47	48	44
Déficiência intellectuelle avec déficiences associées	10	9	17
Déficiência intellectuelle avec TED	12	9	13
Polyhandicap	8	8	5

Les enfants atteints de déficiência intellectuelle avec ou sans déficiences associées restent très représentés à l’IME. Nous constatons une nette augmentation d’enfants atteints de déficiência intellectuelle avec TED, le nombre d’enfants en situation de polyhandicap est à la baisse.

LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des salariés par équipe (en ETP)



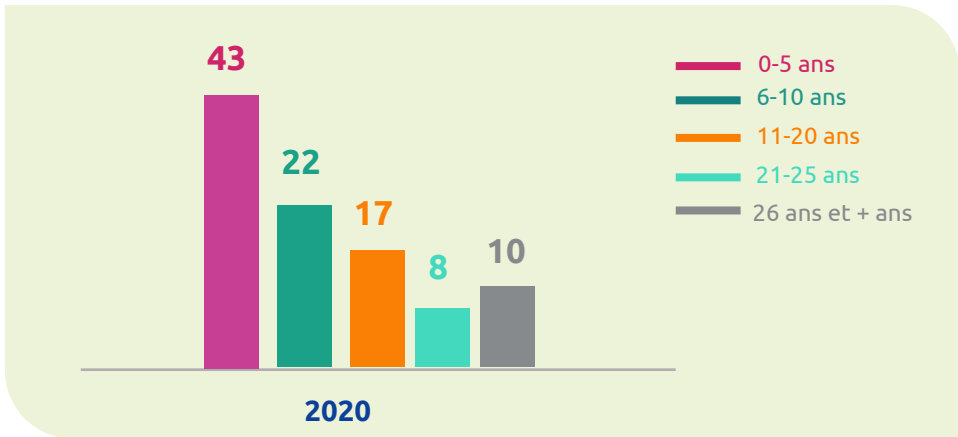
Sans surprise, le cœur de métier reste l'éducatif. Il représente à lui seul 34% des professionnels travaillant sur l'IME. Le taux d'encadrement éducatif par bénéficiaire est de 1.6 % et le taux d'encadrement global est de 1 % (administratif + généraux + éducatif et médico-social) au 31.12.2020. 3,88% des effectifs sont dédiés aux soins à apporter aux jeunes accueillis.

Les professionnels des services généraux sont à hauteur de 6.37% (entretien, hygiène, transport...). La répartition des professionnels selon leurs missions est équilibrée par rapport aux besoins de l'IME.

Le recrutement d'un médecin psychiatre sur l'ensemble du pôle enfance reste l'option priorisée.

Répartition des salariés selon l'ancienneté au 31/12/2020

En pourcentage



Nous constatons un certain rajeunissement de la pyramide des salariés selon l'ancienneté au sein de IME. L'embauche de jeunes professionnels a induit cette évolution. Elle permettra un transfert de compétences entre les anciens et les nouveaux professionnels, un renouvellement des pratiques, mais également un allègement des charges de salaire.

La formation des professionnels

Thème de formation	Catégorie équipe de salariés	Nombre de salariés	Nombre d'heures total
Réussir son écrit de synthèse	éducatif - soins	9	21
Autisme : développement des habiletés sociales	éducatif - soins	10	14
Relations familles / professionnels	éducatif - soins	10	21
Gestion de la violence	éducatif	10	21
D.E.M.E.	éducatif	1	1 230
DEES 3ème année Contrat Professionnalisation	éducatif	1	405
DEES Passerelle	éducatif	1	730
D.A.E.S	éducatif	1	665
Diagnostic Autisme ADOS-2	soins	1	21
Développer des outils de communication	éducatif	1	14
Arts thérapie	éducatif	1	-
Permis D + FIMO voyageur	éducatif	1	-

La formation est un moyen indispensable de garantir la qualité de l'accompagnement et de prévenir la maltraitance.

En 2020, ce sont les formations à destination des enfants et des adolescents autistes et les comportements à problèmes qui ont été privilégiées mais également des formations diplômantes.

Ainsi, quatre personnes ont bénéficié d'une formation diplômante et 24 autres ont bénéficié de

6 formations continues.
Des formations répondant aux besoins d'accompagnement du public accueilli à l'IME.

Un important travail autour de la formation est engagé pour développer les compétences des personnes qui participent à l'encadrement des enfants, afin de répondre aux demandes et besoins des enfants tout en se rapprochant des orientations préconisées dans les recommandations de bonnes pratiques.

EVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS DE L'ANNÉE

IME

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 qui a eu un impact fort sur le fonctionnement du pôle enfance et cela dès le mois de mars 2020.

Lors du 1^{er} confinement, nous avons suspendu l'accueil des jeunes à l'IME du 16 février au 11 mai. Cependant, la continuité des soins et des accompagnements éducatifs a pu être réalisée sous d'autres formes : visio, envoi de documents, boîtes déposées au domicile, appels téléphoniques. Deux jeunes d'Alisée ont bénéficié de prises en charges éducatives et psychomotriciennes à domicile 2 fois par semaine.

Nous avons maintenu les réunions d'équipes en visio. Les professionnels sont revenus travailler sur le site, en effectif limité et contrôlé, pour réorganiser les espaces en lien avec le fonctionnement. Ce dispositif a été mis en œuvre en septembre 2020 et pour construire les plannings et préparer le déconfinement.

Un groupe de travail a réfléchi sur la réorganisation des espaces de l'IMP, par pôle : pôle soins, pôle éducatif, pôle pédagogique.

Les professionnels, toute catégorie confondue ont accompli un formidable travail de terrain pour assurer la continuité des soins et des accompagnements dès le début de la pandémie. Néanmoins, nous avons

été contraints de suspendre notre participation au festival Culturama, la fête de halloween, le carnaval de l'IME, le carnaval de l'école primaire de Pont-l'Évêque, la fête de Noël en présence des familles ou d'adapter certains projets.

Certains événements ont été maintenus :
• Fête de fin d'année en juillet 2020 qui a allié fête de la musique et Food truck sur le site de route d'Honfleur l'avant dernier jour avant les vacances d'été.

Tous les jeunes de l'IME et l'IMP ont été réunis sur le site en respectant des zonages en fonction de leur site d'appartenance pour limiter les brassages.

• Fête de Noël organisée indépendamment sur chaque site, pour éviter les brassages.

Le fonctionnement en dispositif de l'IME est mis en place depuis la rentrée 2020. Chaque jeune bénéficie d'un emploi du temps adapté à ses besoins. Les professionnels proposent des activités supports et de médiation auprès des jeunes.

Deux éducateurs sont détachés des groupes et proposent des activités transversales en dispositif : atelier art thérapie et renforcement scolaire.

Proposition d'activités transversales en dispositif par les éducateurs des groupes pour tous les jeunes de l'IMP :

- Atelier conte
- Atelier Jardinage
- Vie affective et sexuelle : 1 cycle par trimestre assuré par une infirmière et une psychologue
- Habiletés sociales
- Relaxation- Sophrologie
- Activités sportives (escalade, tennis, salle de fitness, activités de plein air, piscine et vélo)
- Théâtre
- Passerelles IMP/IMPRO pour 10 jeunes de cycle 2

5 jeunes vont participer aux ateliers accompagnés d'un éducateur spécialisé de cycle 2 et d'un ETS : atelier vie quotidienne, atelier ressourcerie ou atelier horticulture.

La période Covid a beaucoup impacté le fonctionnement en dispositif :

- Mise à l'arrêt de l'UEE au sein de l'école primaire (retour dans les locaux de l'IME pour éviter les brassages).
- Arrêt ou suspension des activités extérieures : médiathèque, piscine, ados services.
- Peu de transversalité avec Alisée car les jeunes y sont très fragiles et sur un autre site excentré par rapport aux autres groupes.
- Pause des passerelles IMP-Impro pour éviter les brassages à 2 reprises dans l'année, suite à la déclaration de cas positifs, une fois chez les enfants et une fois chez les professionnels. Tests PCR massif à organiser sur le site de route d'Honfleur.
- Arrêt d'isolement de l'un des 2 enseignants de l'éducation nationale.
- Arrêt d'isolement d'un éducateur spécialisé du groupe cycle 2, 1 moniteur éducateur du groupe cycle 1 et d'Envol ainsi que de l'Assistante sociale.
- Transport modifié (moins de jeunes dans les tournées) en mai, juin et juillet 2020 au regard des demandes ministérielles.

CAFS

Lors du 1er confinement, les assistants familiaux se sont retrouvés du jour au lendemain à garder les enfants 24h/24 h à leur domicile, pour respecter le confinement. Il est vrai que cette

situation inédite a demandé aux assistants familiaux de trouver une nouvelle organisation et de nouveaux moyens pour s'occuper des jeunes tous les jours.

Afin de faciliter cet accueil permanent et soutenir les assistants familiaux, nous avons mis en place des appels quasi quotidien auprès d'eux. Ainsi, les éducateurs ont pu appeler les jeunes, faire des visios, proposer des activités, déposer des boxes de jeux au domicile des assistants familiaux. La psychomotricienne a fait des vidéos au bénéfice des enfants pour leur proposer des activités. La psychologue du service a relayé les assistants familiaux au même rythme que les REP habituelle (appel une fois tous les 15 jours).

L'ADDP a été maintenu sous une forme individuelle et en fonction du besoin de l'assistant familial. Deux psychologues ont fait des entretiens individuels réguliers auprès des familles en se coordonnant, pour ne pas faire doublon.

Les jeunes accueillis chez les assistants familiaux FAM sont confiés à l'ASE et à ce titre bénéficient de droits de visite médiatisés ou non. Pour maintenir ce lien et en fonction des situations et des droits au regard des jugements respectifs, nous avons coordonné nos actions conjointes avec les différentes circonscriptions pour que les jeunes puissent bénéficier d'appels téléphoniques cadrés sur le même temps que leurs visites habituelles.

INTERNAT

L'activité de l'internat a été impactée par la crise sanitaire. Durant le premier confinement, l'internat a été un lieu de ressource pour un jeune sans solution. Depuis juin 2020 l'internat fonctionne en effectif réduit en lien avec l'application du protocole sanitaire, soit 5 jeunes au lieu de 10.

Le projet de l'internat est essentiellement centré sur des objectifs visant l'autonomie avec une préparation des repas, la gestion du linge... mais également des activités proposées le mercredi après-midi.

S.E.S.S.A.D.

Impasse de l'Isle
14130 PONT-L'ÉVÊQUE
Tél. 02 31 64 80 55
sessad@apaeicf.org



L'ACTIVITÉ

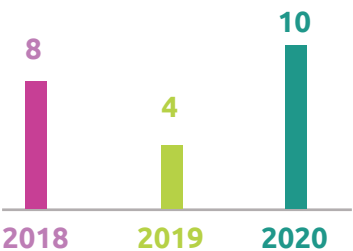
Activité 2020 semi internat	Prévue	Réalisée
Forfaits	2520 séances	2345 séances

L'activité repose sur une base de deux interventions hebdomadaires directes par enfant pour 210 jours d'ouverture soit 42 semaines.

En 2020, 2 345 forfaits ont été réalisés, soit 175 forfaits en moins par rapport au prévisionnel. Ceci en raison du premier confinement et d'admissions différées à cause de la situation sanitaire. Les admissions ont été réalisées plutôt sur la fin de l'année 2020.

LES BÉNÉFICIAIRES

Evolution du nombre d'admissions



En 2020, le SESSAD a procédé à 10 admissions pour 8 sorties. Ce qui a porté la file active à 38 enfants accompagnés sur l'année.

A noter que la capacité du service à absorber l'accueil de nouveaux enfants est également fonction des projets engagés auprès des jeunes déjà accueillis et surtout de leurs besoins d'accompagnement (nombre et durée des interventions nécessaires).

Pour répondre aux objectifs définis dans le CPOM, il devient nécessaire de développer encore plus notre capacité d'accueil et d'améliorer notre file active.

Répartition hommes/femmes des bénéficiaires au 31/12/2020

Hommes		Femmes
24	2018	13
25	2019	9
30	2020	8

Une nouvelle fois nous constatons que les garçons sont plus nombreux que les filles dans les effectifs du SESSAD (30 garçons et 8 filles). Ils représentent 79 % des enfants accompagnés. Ce ratio est à mettre en corrélation avec les sex-ratios que nous retrouvons sur un plan national, même s'il est à ce jour un peu plus élevé.

Répartition par âges des bénéficiaires au 31/12/2020

	0-6 ans	6-12 ans	12-16 ans	16-20 ans
2018	2	14	15	6
2019	0	14	14	6
2020	1	19	8	10

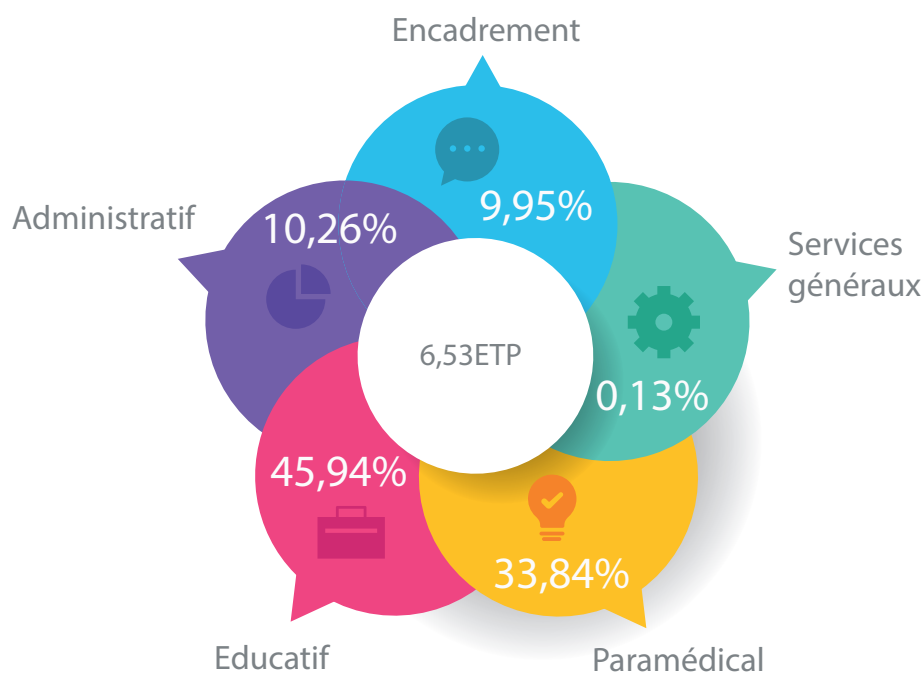
Répartition des personnes accueillies par catégories de déficiences

	2018	2019	2020
Déficiência intellectuelle avec déficiences associées	32	29	28
Déficiência intellectuelle avec TED	5	5	6

Le SESSAD accompagne principalement des jeunes présentant une déficiencia intellectuelle avec troubles associés, ils représentent 85 % de la population accueillie depuis 3 ans
Le nombre de jeunes avec TED reste également constant. L'engagement du pôle enfance dans un véritable projet d'accompagnement à destination des enfants et des adolescents avec TSA devrait favoriser dans les années à venir les orientations de cette population vers le SESSAD.

LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des salariés par équipe (en ETP)



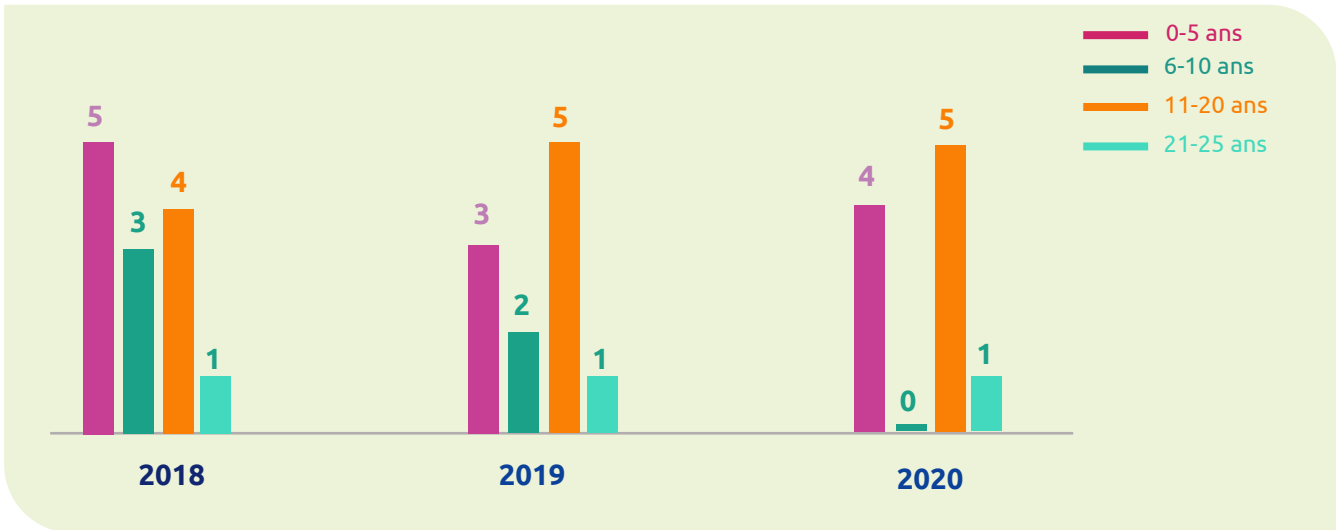
L'équipe du SESSAD est désormais stable et complète. Le taux d'encadrement éducatif et médico-social par bénéficiaire est de 0.107 % et le taux d'encadrement global est de 0.233 % (administratif + généraux + éducatif et médico-social), au 31.12.2020.

Compte tenu de l'importance du volet thérapeutique, 33,84% des effectifs sont dédiés aux soins à apporter aux jeunes accueillis et leurs familles (psychomotriciennes et psychologue) .

Le recrutement d'un médecin psychiatre sur l'ensemble du pôle enfance reste l'option priorisée.

Répartition des salariés selon l'ancienneté au 31/12/2020

En pourcentage



La majorité des professionnels a plus de 10 ans d'ancienneté dans le SESSAD. Ce qui marque le peu de turn-over et permet de garantir la continuité dans les projets.

3 salariés ont moins de 5 ans d'ancienneté. Si nous rapprochons ce constat avec celui de la pyramide des âges, nous constatons un léger rajeunissement des professionnels en 2020.

La formation des professionnels

Thème de formation	Catégorie équipe de salariés	Nombre de salariés	Nombre d'heures total
CAFERUIS	éducatif	1	540
Réussir son écrit de synthèse	éducatif - soins	4	21
Autisme : développement des habiletés sociales	éducatif - soins	3	14
Relation familles / professionnels	éducatif	1	21
Profil sensoriel de Dunn	soins	1	6
Développer des outils de communication	éducatif	1	14
Psychomotricité et intégration psychomotrice	soins	1	14

En 2020, une personne a bénéficié au total de 602 heures de formation. Une salariée a bénéficié d'une formation diplômante et 24 salariés ont bénéficié de 6 formations continues. Des formations répondant aux besoins de l'accompagnement du public accueilli au SESSAD.

EVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS DE L'ANNÉE

Le SESSAD a fonctionné 210 jours en 2020 et a suivi 30 jeunes avec une file active de 38 jeunes.

Nous avons proposé pour chaque jeune un suivi éducatif individualisé en fonction des objectifs définis dans son PPA. Une partie des jeunes a eu également un suivi en psychomotricité au sein du service ou directement au sein des établissements.

Nous avons également travaillé avec des orthophonistes libéraux et des psychologues libéraux lorsque cela était nécessaire.

Tous les jeunes accompagnés par le service sont soit scolarisés en primaire ou en secondaire, ou encore inscrits dans un processus de professionnalisation. À ce titre le SESSAD s'attache à contractualiser des conventions de partenariat avec tous les groupes scolaires concernés par les inclusions.

Au niveau de l'équipe pluridisciplinaire, nous nous rencontrons toutes les semaines en réunion d'équipe pluridisciplinaire le jeudi. Le rythme des séances est au minimum d'une par semaine pour les différents accompagnements. Le travail avec les familles est une base essentielle de notre service et nous aimons dire que nous travaillons en libre adhésion, car nous ne pouvons faire sans l'enfant, le jeune et sa famille.

Cette année, nous avons réalisé plusieurs admissions. Les contraintes sanitaires ont impacté la mise en place des activités habituelles et l'équipe du SESSAD a fait preuve d'adaptation.

Ainsi, les équipes ont poursuivi les interventions durant le premier confinement et les suivantes en équipe mobile : déplacements au sein des familles dans le respect des gestes barrières. L'objectif a été de conserver le lien et de proposer un espace d'échanges qu'il soit verbaux, corporels ou sportifs. Nous avons négocié des créneaux au niveau des infrastructures sportives.

En lien avec cette période nous avons développé les moyens de communication numériques : visites à domicile téléphoniques, participations avec nos partenaires habituels à de nombreuses réunions en visio.

Les interventions du service se décomposent en actions directes auprès des enfants et indirectes (rencontres partenaires, participations aux réunions, rédaction des écrits professionnels, travail en réseau...).



Projets et perspectives du pôle enfance

La prééminence de la notion de dispositif sur le terme d'unité

Le projet Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME) se construit peu à peu autour des notions de parcours et de projets de vie, afin de pouvoir s'engager concrètement dans une démarche de dispositif intégré « Pôle Enfance Lucienne Vasnier » dès la rentrée de septembre 2022. L'objectif est de développer plus de réponses souples, modulaires et coopératives pour mieux répondre aux besoins et envies des personnes en situation de handicap par l'adaptation et la transformation de l'offre. La réactivité aux besoins d'ajustement de chaque projet personnalisé d'accompagnement (PPA).

Un projet autisme qui se construit

Depuis la création de deux groupes dédiés à l'accueil d'enfants et d'adolescents présentant des Troubles Envahissant du Développement (TED), le fonctionnement de l'IME n'a cessé de se modifier en fonction des projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques développés au sein de la structure.

Une véritable reconnaissance de cette unité dans le cadre du CPOM et les réflexions conduites sur ces points, ont amené les professionnels à s'engager dans l'écriture d'un projet spécifique pour cette unité et la recherche de partenariats, notamment

avec la CRAN (Centre Ressources Autisme Normandie).

Mise en place de commissions de travail pour l'amélioration de la prise en charge

- Commission d'analyse des événements indésirables
- Commission communication adaptée (FALC et amélioration de la signalétique sur les sites - objectif inscrit au CPOM)
- Commission hygiène
- Mise à jour du DUERP (en partenariat avec la médecine du travail)
- Comité de préparation de la fête de Noël

Création de lieux de calme et de retrait

L'évolution d'une personne présentant des Troubles Psychiques ou du Spectre Autistique est rarement linéaire. Elle peut être émaillée de moments de régression, de retours à un état antérieur, d'émergences ou de recrudescences de troubles du comportement, d'apparition de violentes crises...

Pour un meilleur accompagnement, les professionnels de l'IME ont engagé une réflexion à la fois éthique et pratique sur les modalités de recours à des lieux de calme et de retrait. Cette réflexion permettra la mise en œuvre d'un protocole facilitateur dans la définition des situations susceptibles

de déclencher une mise en retrait et des objectifs retenus. L'aménagement de ces espaces ainsi que les conditions de leur utilisation seront réévalués régulièrement.

Une distinction est donc faite entre les lieux de calme et les lieux de retrait, dans le quotidien de l'accompagnement des enfants et des adolescents.

De nouvelles modalités de la gestion de la liste d'attente

Notre liste d'attente comporte 61 enfants et adolescents porteurs de déficience intellectuelle et/ou de Troubles du Spectre Autistique (TSA). Nous constatons une augmentation du nombre d'enfants avec TSA. En parallèle, nous sommes interpellés par les partenaires (ARS ,MDPH, EN) pour des situations qui nécessiteraient un accueil en urgence dans notre structure au regard de l'importance des troubles développés par ces enfants et les situations très difficiles que vivent les familles.

Il est nécessaire de repenser notre organisation, de redéployer nos moyens et revoir la gestion des espaces pour répondre aux besoins des familles de notre territoire d'intervention. Développer des accueils partagés et séquentiels pour proposer des réponses qui pourraient permettre de soutenir les familles et faire évoluer les situations en apportant des réponses alternatives.

Un projet pédagogique au service des Unités d'Enseignement

Après 3 ans de fonctionnement de l'unité d'Enseignement Externalisée, il nous a semblé nécessaire d'aller vers plus d'inclusion à l'école. Nous travaillons avec les partenaires de l'école de Pont-l'Évêque sur la possibilité d'avoir une classe au rez-de-chaussée, à partir de la rentrée de septembre 2021, pour plus d'inclusion de nos enfants dans la vie de l'école.

Le projet pédagogique de 2021 sera axé sur les dimensions d'inclusions scolaires internes et externes.

Partenariat et soutien aux familles

L'accompagnement des parents dans leur parentalité et dans la construction d'un véritable partenariat avec eux a toujours été préexistant, mais ce lien nécessitait de se régulariser et surtout de se renforcer. La place des familles redevient progressivement centrale dans le projet personnalisé des enfants.

Le rôle de l'éducateur référent a été redéfini afin de le positionner à l'interface des relations avec les parents.

Pour soutenir les familles, l'assistante sociale de l'IME reçoit les parents sur des créneaux horaires d'accueil sans rendez-vous et des visites à domicile ont été mises en place.



Le pôle travail



Gilles Paugam,
Directeur du pôle travail

Avec la crise sanitaire, beaucoup d'énergie a été dépensée pour maintenir l'activité et gérer les situations à risques. De fait, de nombreux dossiers ont été gelés.

Malgré un fort investissement des personnels, nous avons le sentiment d'une année perdue. 2020 aurait dû être fortement marquée par la première année du CPOM et les nombreux plans d'actions qui y sont liés. La mobilisation sur ces sujets pourra reprendre intensivement dès que la situation sanitaire s'améliorera.

Sur le plan financier, nous pouvons remercier les autorités qui ont fortement soutenu les ESAT.

Sur le plan organisationnel, l'adaptation aux mesures de confinement, de distanciation, de tests, a été permanente.

Il a fallu gérer les annonces prématurées et parfois erronées des médias et des réseaux sociaux. Il a fallu beaucoup d'énergie pour atténuer la peur, sincère et compréhensible, générée par les cas positifs.

Merci à tous mes collègues (travailleurs et salariés) pour leur investissement dans cette période usante et stressante.

Malgré cette ambiance, la stratégie du pôle travail est restée axée sur la montée en compétences des travailleurs pour répondre :

- aux besoins et souhaits individuels,
- aux enjeux sociétaux,
- aux marchés à plus forte valeur ajoutée.

Il reste encore de nombreuses marges d'améliorations mais les progrès pour l'accompagnement des personnes est notable sur l'élaboration des projets et des plans d'actions inhérents.

ESAT DE DOZULÉ DIVES SUR MER

- Esat de Dozulé
31, avenue Georges Landry
14430 Dozulé
- Esat de Dives sur Mer
30, rue Georges Landry
14160 Dives sur Mer

Tél.02 31 23 34 06
contact-acf@apaeicf.org

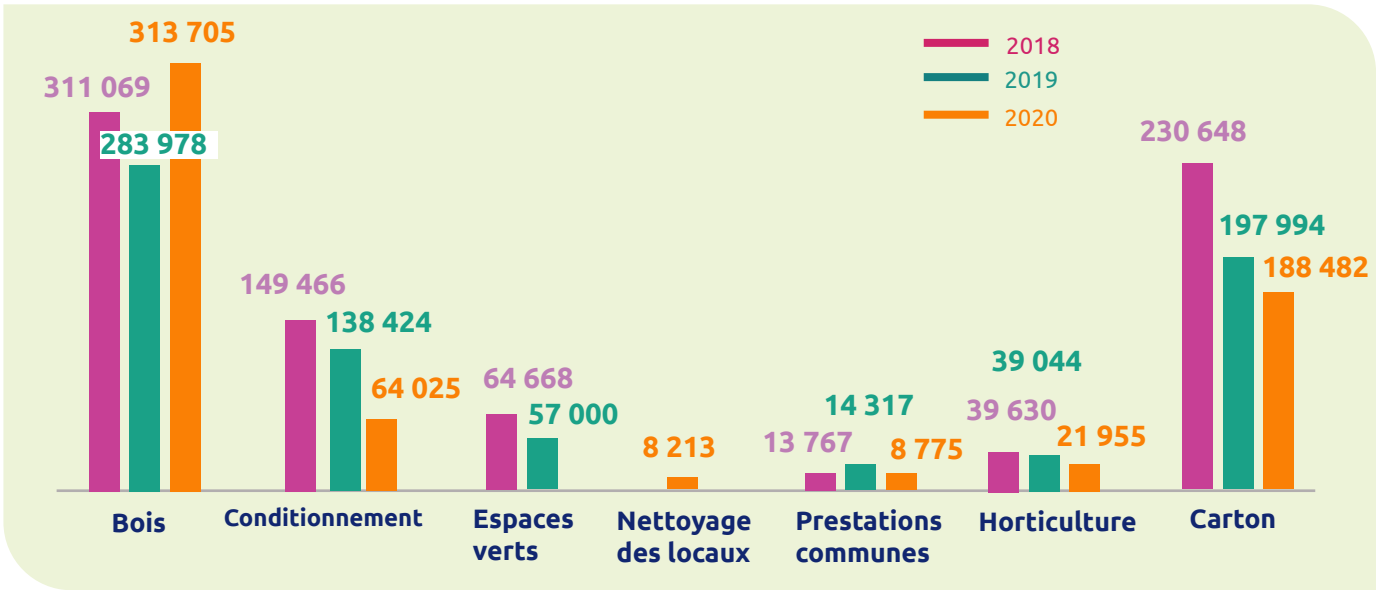


L'ACTIVITÉ

Activité 2020	Prévue	Réalisée
Journées	31 500	26 283
Produits	1 709 364 €	1 757 798 €

ELÉMENTS DES BUDGETS DE PRODUCTION

[En K€ - CA]

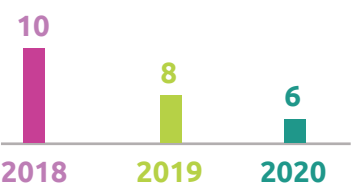


Le chiffre d'affaires de l'année est de 605 155€ soit une perte de 68 658€ par rapport à 2019 et un 1er chiffre d'affaires pour la nouvelle activité (nettoyage des locaux) de 8 213€.

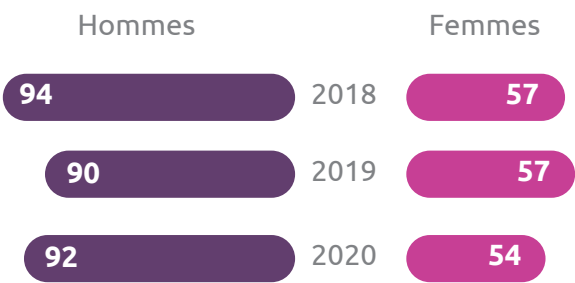
En se rétablissant une activité identique à 2019 sur les mois de mars, avril et mai, le chiffre d'affaires 2020 serait de 725 532,23€. Notre activité serait donc en hausse par rapport à 2019.

LES BÉNÉFICIAIRES

Evolution du nombre d'admissions



Répartition hommes/femmes des bénéficiaires au 31/12/2020



Répartition par âges des bénéficiaires au 31/12/2020

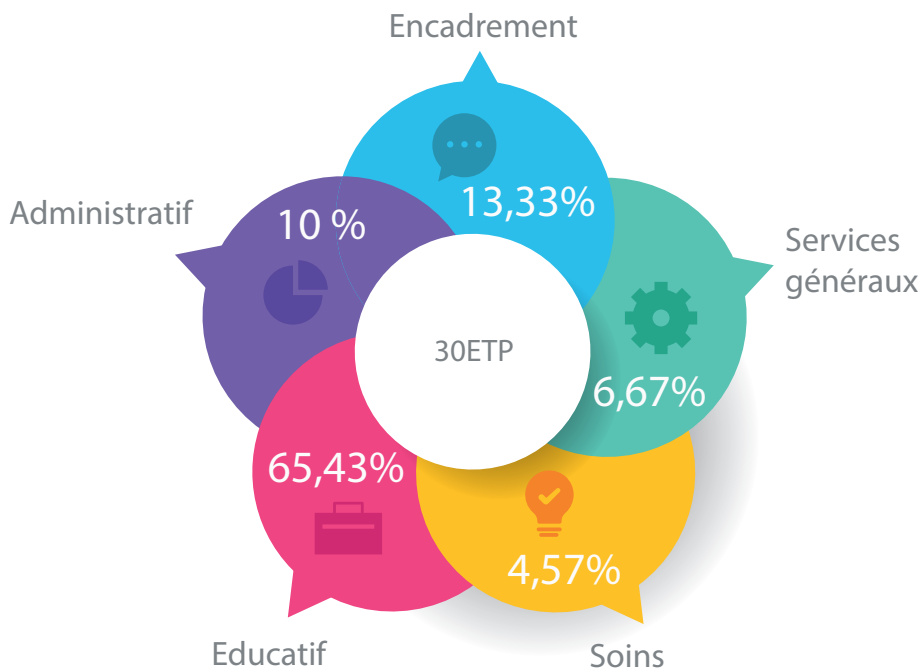
	20-30 ans	31-40 ans	41 - 50 ans	51-60 ans
2018	46	33	34	38
2019	42	32	38	35
2020	40	36	35	35

Répartition des personnes accueillies par catégories de déficiences

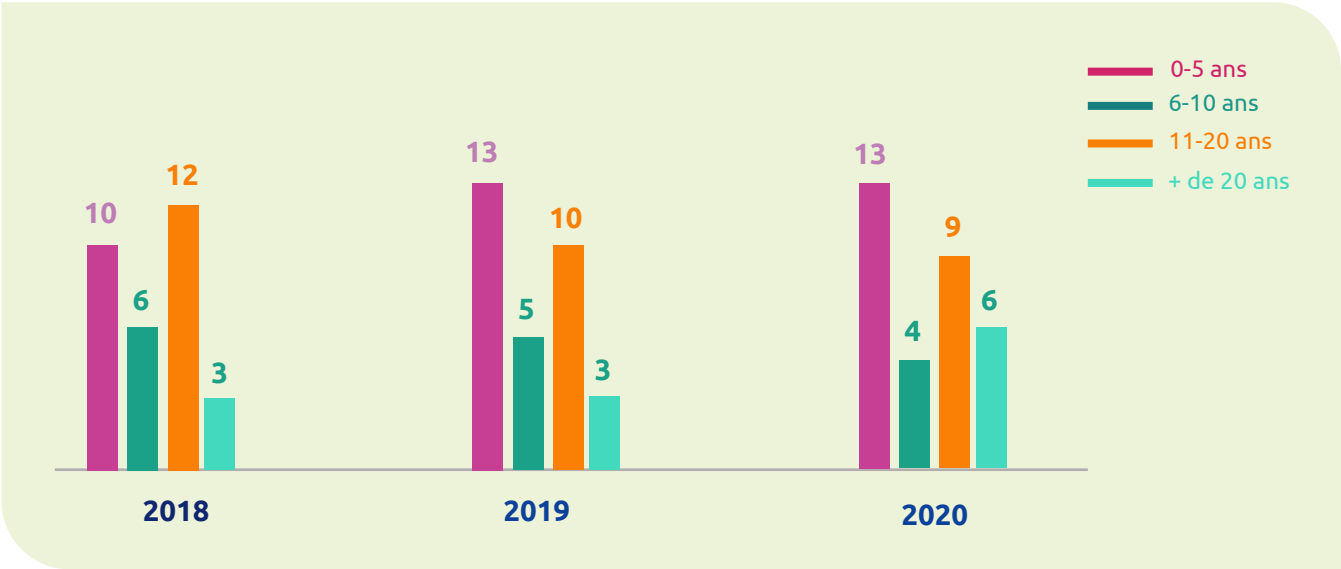
	2018	2019	2020
Déficiência intellectuelle	106	106	107
Déficiência intellectuelle avec déficiences associées	18	18	20
Déficiência intellectuelle avec TED	24	23	25

LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des salariés par équipe (en ETP)



Répartition des salariés selon l'ancienneté au 31/12/2020



La formation des professionnels

Thème de formation	Catégorie équipe de salariés	Nombre de salariés	Nombre d'heures total
RAE	éducatif	1	70
Incendie initial	tous services	8	16
Incendie recyclage	tous services	11	5,5
CACES	éducatif	3	63
Recyclage FCO	services généraux	1	35
Habilitation électrique	éducatif	1	14
Habilitation soudure	éducatif	1	35
PRAP	éducatif	11	77
Recyclage sauveteur	éducatif	5	35

350,50 heures de formation ont été dispensées, une seule a été qualifiante, le reste étant consacré à du recyclage ou à de l'adaptation.

ÉVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS DE L'ANNÉE

- En début d'année, nous avons convié les parents à une rencontre avec les professionnels sur les 3 sites.
- Avancement des plans d'actions des projets personnalisés suivis par les deux coordinatrices du pôle travail : 60% des projets « nouvelle mouture » sont signés et en cours de réalisation au 31/12/20.
- 16 travailleurs ont reçu leur attestation de reconnaissance des acquis de l'expérience DIFFERENT&COMPETENT.
- Mise en œuvre du plan de développement des compétences pour les travailleurs d'ESAT.
- Mise en œuvre d'un service de formations internes pour les travailleurs avec la création d'une salle dédiée à cet effet. 840 actions de formations ont été dispensées pour 252 travailleurs (citoyenneté, règlement de fonctionnement, Covid19, compter-peser-trier...)
- Mise à jour des procédures d'admissions VIATRAJECTOIRE et d'accueil des stagiaires en situation de handicap.

Gestion de la crise Covid 19 :

- La création d'un espace médicalisé sur

le site Troarn pour isoler les personnes en situation de handicap atteintes par le virus.

- Interventions du personnel du pôle travail pour soutenir les établissements et services ouverts pendant la période de confinement de 2 mois : les infirmières, les psychologues, certains moniteurs d'ateliers et les cadres.
- Aménagement des sites afin de faire respecter les protocoles de l'ARS et organisation pour la fourniture des masques, gel hydroalcoolique, des thermomètres...
- Organisation du déconfinement entre le 14/04 et le 11/05 afin de reprendre les activités de productions et les accompagnements des travailleurs dans les meilleures conditions.
- Mise en œuvre de dépistages par les IDE.

Les projets de développement

Lancement de l'activité entretien des locaux, concrétisation de détachements collectifs et individuels en entreprise (Dupont avec un thé, Coliposte Giberville et Pommiers Attelage), certification ECOCERT pour le conditionnement de thés bio, acquisition d'une machine semi-automatique de fabrication de palettes et commercialisation des objets en bois sur le marché de Cabourg.

ESAT DE TROARN

Rue du bois
14670 Troarn
Tél.02 31 23 34 06
contact-acf@apaeicf.org



L'ACTIVITÉ

Activité 2020	Prévue	Réalisée
Journées	22 500	19 016
Produits	1 161 142 €	1 201 895€

L'accueil des travailleurs a été interrompu entre le 16 mars et le 17 mai 2021 pour cause de confinement. A compter du 18 mai 2021, l'établissement a été à nouveau en capacité de les accueillir mais en effectif réduit (environ 50% par semaine).

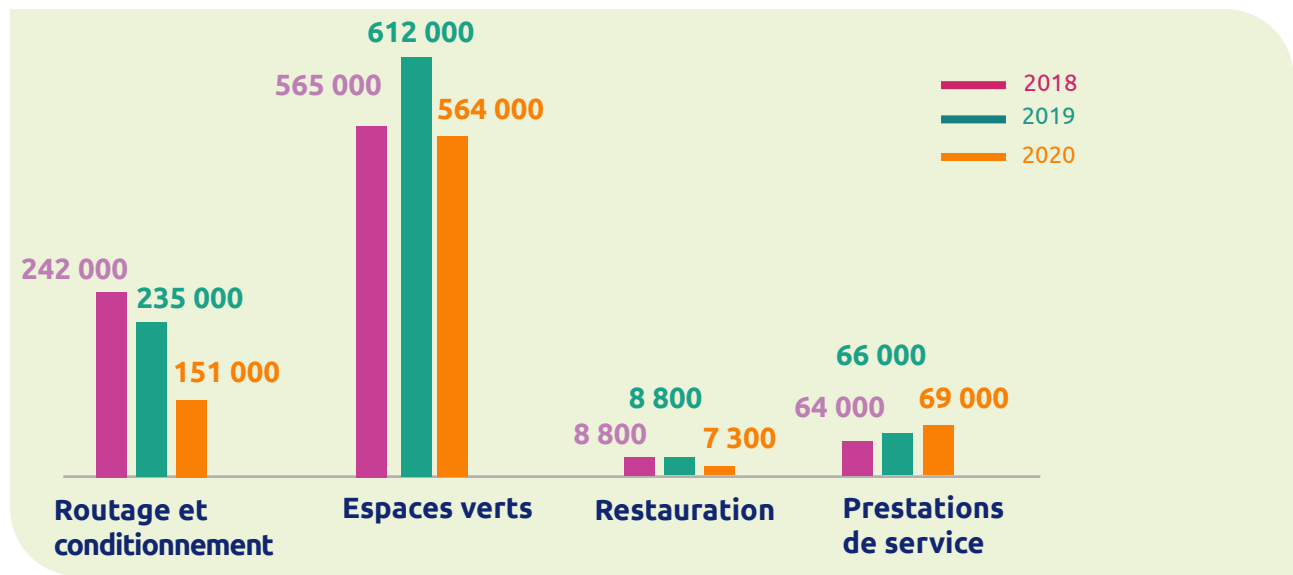
Au 31/12/2020, nos effectifs atteignent 100 ETP pour 102 personnes physiques, dont 7 personnes sont à temps partiel représentant 5 ETP.

Notre taux d'absentéisme se situe à 4,49 % en 2020 contre 5,36 % en 2019.

Le nombre d'arrêts maladies sur 2020 est en diminution par rapport à 2019. Nous enregistrons 119 arrêts maladie (dont 57 de 1 à 3 jours) contre 152 arrêts maladie sur 2019 (dont 91 de 1 à 3 jours). Suite au confinement, nous avons enregistré 20 arrêts maladie en moins sur la période de fermeture (15/03-11/05).

Les absences sans solde sont en baisse par rapport à 2019. Celles-ci représentent 2 078,31 h contre 3 368,54 h en 2019. Entre le 15 mars et le 30 juin 2020, aucune heure absence n'a été décomptée (contre 838,84 h en 2019).

ELÉMENTS DES BUDGETS DE PRODUCTION



La production vendue régresse de 922 968 € en 2019 à 793 493 € en 2020, soit -14% avec des variations propres à chaque secteur d'activité :

Le chiffre d'affaires du secteur routage et conditionnement subit une baisse de - 27% entre 2019 et 2020, - 80 326 € qui s'explique principalement par :

- la perte ponctuelle du marché de mise en pochettes pour FLAMMARION soit -45 937€ ;
- la diminution significative de la production de tri postal pour la PIC de Mondeville, - 26 809€ ;
- l'arrêt de production de huit semaines relatif à la crise sanitaire : - 10211€ sur l'opération d'antivolages de boîtes caviar pour BLINI, et - 4525€ de

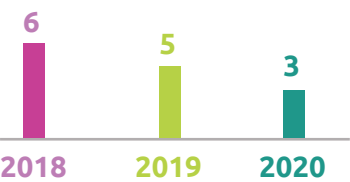
conditionnement de produits de puériculture pour LES LABORATOIRES GILBERT.

Le chiffre d'affaires de l'activité entretien des espaces verts baisse de -8% soit -47 333€. Cette variation s'explique par des chantiers non réalisés suite au premier confinement de mars 2020.

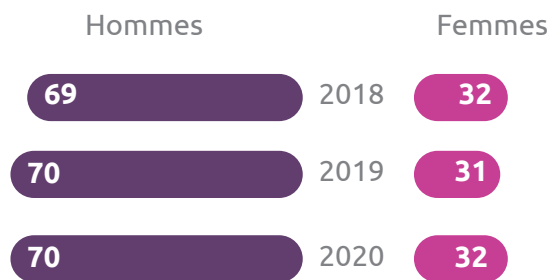
Il est important de souligner l'engagement des équipes à maintenir les activités de productions depuis le début de la pandémie. Les principaux clients reconduisent leur contrat ou leur partenariat avec l'ESAT sur l'année 2021. Le développement de la prestation de détachement collectif chez COLIPOSTE GIBERVILLE présage d'une augmentation du chiffre d'affaires sur le secteur conditionnements et tri postal de + 150 000€.

LES BÉNÉFICIAIRES

Evolution du nombre d'admissions



Répartition hommes/femmes des bénéficiaires au 31/12/2020



En dehors de l'activité espaces verts, investi majoritairement par un public masculin (30 travailleurs sur 3), on peut constater une parité hommes, femmes en conditionnement et restauration.

Répartition par âges des bénéficiaires au 31/12/2020

	20-30 ans	31-40 ans	41 - 50 ans	51-60 ans
2018	44	11	29	16
2019	44	15	24	18
2020	41	20	23	18

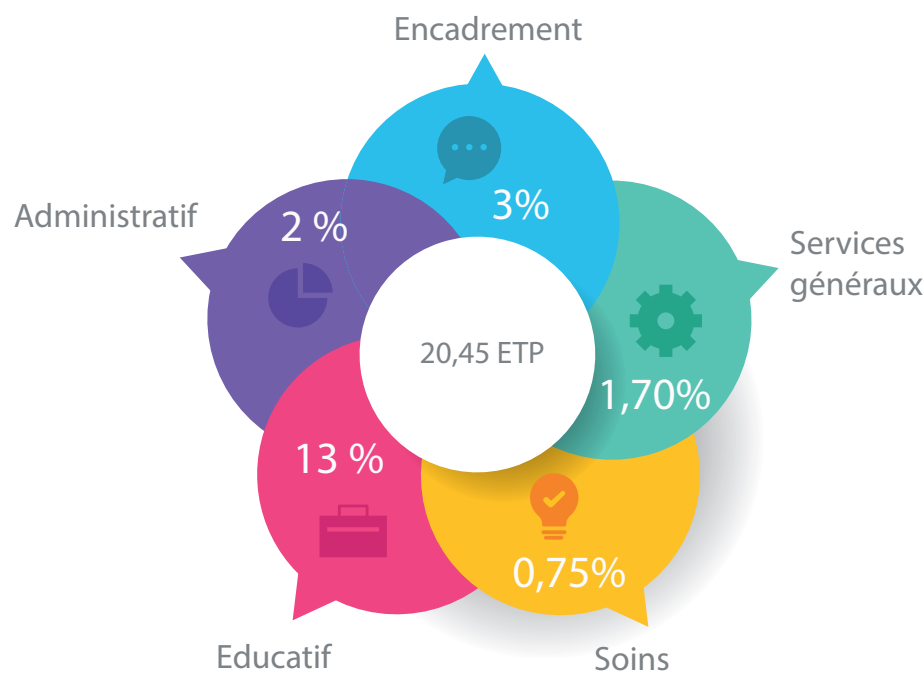
La moyenne d'âge en 2020 est de 37,46 ans. On note en 2020 une stabilité de la répartition. Nous veillons à répondre aux besoins d'accompagnements spécifiques éventuels : nouveaux publics et population vieillissante en attente de place en établissements spécialisés tels que les EHPAD.

Répartition des personnes accueillies par catégories de déficiences

	2018	2019	2020
Déficiência intellectuelle	47	40	41
Déficiência intellectuelle avec déficiences associées	12	13	13
Déficiência intellectuelle avec TED	43	48	48

LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des salariés par équipe (en ETP)



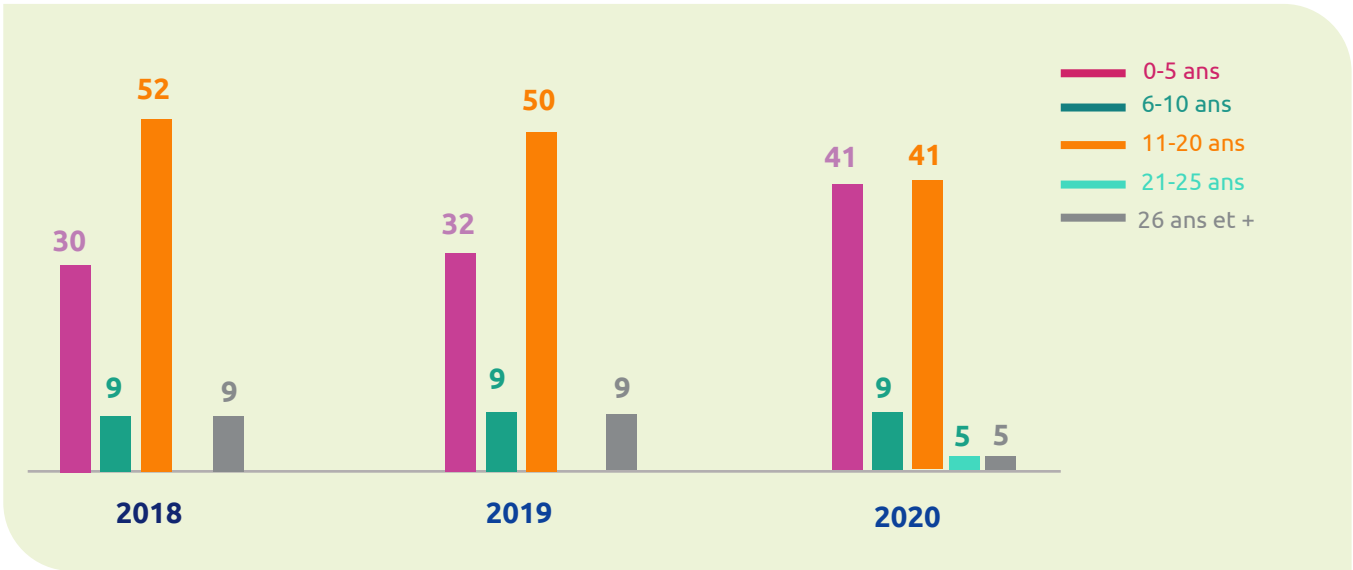
Tous les services sont constants par rapport à 2019.
Quelques mouvements toutefois au cours de cette année 2020 :

- deux embauches sur les postes de moniteurs
- le poste de moniteur espaces verts financé par le budget commercial est toujours à l'étude suite aux différentes périodes de confinement depuis mars 2020
- une embauche sur le poste d'infirmière suite à un départ en retraite

Le personnel éducatif présente un taux d'encadrement correct, c'est-à-dire 1 encadrant pour 8 bénéficiaires ETP.

Répartition des salariés selon l'ancienneté au 31/12/2020

En pourcentage



Suite aux 3 embauches en 2020, nous observons que 40% du personnel à une ancienneté de moins de 5 ans contre 27 % en 2019.

Suite aux 2 départs en retraite, le personnel avec une ancienneté supérieure à 10 ans baisse de 59% à 51 %.

La formation des professionnels

Thème de formation	Catégorie équipe de salariés	Nombre de salariés	Nombre d'heures total
Accompagnement à la RAE 20	éducatif	2	68
Accompagnement à la RAE 19-20	éducatif	2	14
Accompagnement à la RAE 20-21	éducatif	2	42
CACES	éducatif	2	17,5
Habilitation électrique	éducatif	2	14
MAC SST	éducatif	5	7
PRAP	éducatif	4	14
PRAP	direction	1	14
Séminaire cadres	direction	3	28



Projets et perspectives du pôle travail

Pour l'activité commerciale, l'impact de la crise sanitaire a été très différent selon les clients.

Certains ont vécu la crise très durement (ELBA, HOWMET) et nous avons perdu une charge de travail importante.

D'autres ont vu leurs activités « exploser » avec des commandes imprévues, des délais extrêmement courts et des difficultés d'approvisionnements de matières premières (POMMIER, COLIPOSTE, DS SMITH).

Pour les espaces verts, la reprise après le confinement et l'attentisme de certains clients ont nécessité des efforts importants de la part des équipes (sandwichs, efforts physiques).

Avec la gestion de la Covid, les priorités des entreprises étaient bien éloignées de la réforme de l'OETH (obligation d'emploi des travailleurs handicapés). Nous ne mesurons donc pas l'impact de cette réforme.

Les faiblesses de l'ESAT persistent :

- le niveau de rémunération des salariés est inférieur au secteur privé lucratif dès que l'on demande des compétences techniques.
- nos coûts sont supérieurs à nos homologues normands sur les transports et l'alimentation.
- difficile d'anticiper sur le territoire les profils des personnes qui solliciteront un accompagnement ESAT dans les années à venir.
- les dispositifs de droits communs sont insuffisants sur le territoire (psychiatrie,

transport, etc.).

- Le niveau de technicité des ateliers reste insuffisant.

Dans ce contexte, difficile de rester optimiste et pourtant les opportunités restent réelles :

- toutes les politiques (Nationales, Régionales, Départementales) convergent.
- le CPOM nous projette sur l'avenir.
- les démarches inclusives vont nous ouvrir de nouvelles possibilités de collaboration avec les entreprises et créer de nouveaux métiers sur l'accompagnement des personnes handicapées en emploi en milieu ordinaire.
- la participation, la responsabilisation et la reconnaissance des compétences des travailleurs d'ESAT sur leur projet et leur travail devraient nous permettre d'accéder à des activités commerciales à plus forte valeur ajoutée.
- le personnel est ouvert au changement mais attend des phases concrètes.
- le CPOM a prévu les besoins d'investissements pour rénover les bâtiments de Dives et Troarn.
- les choix techniques et financiers du système d'information (réseau informatique) ont été validés.

Je reste toujours confiant sur l'avenir tout en restant réaliste sur le chemin difficile qui reste à accomplir.



Le pôle habitat



Sandrine Nauwynck,
Directrice du pôle habitat

Dire de l'année 2020 qu'elle n'a pas été une année ordinaire est une véritable lapalissade, pour laquelle nous n'avons pas forcément envie de sourire. La crise sanitaire mondiale dans laquelle nous avons été plongés en 2020 nous a imposé d'agir et de nous adapter rapidement pour faire face à cette situation inattendue.

Cette pandémie a quelque peu perturbé les projets sans pour autant les bloquer indéfiniment. La vie, malgré les contraintes, a suivi son cours.

L'année est aussi marquée par le renouvellement total de l'équipe de direction: départ en retraite, réorientation des projets de vie ou bien encore évolution de carrière professionnelle. C'est une jeune équipe dynamique forte de son expérience de terrain avec laquelle nous allons tout mettre en œuvre pour favoriser le meilleur accompagnement possible des résidents.

Pour aider les équipes à mener à bien leurs missions, le déploiement de l'outil informatique est en marche. A terme, il permettra une harmonisation des pratiques facilitatrices de la communication entre les services véritable renfort de la transversalité et de la fluidité des parcours en interne comme en externe.

C'est dans la difficulté que nous nous montrons les plus créatifs et l'équipe du pôle habitat a su mettre en œuvre toutes ses ressources pour maintenir une qualité d'accompagnement bienveillante au quotidien.

Le SAJH a dû complètement modifier son fonctionnement en quelques semaines.

Je remercie les équipes pour leur investissement et surtout d'avoir réussi ce véritable défi qui s'est imposé !

Nous retiendrons de cette année 2020 qu'elle fût forte en changements et qu'elle permit à l'équipe entière de se réinventer !

Bravo ! Et encore merci !

SAJH

Hébergement et activités de jour

48, rue des Pervenches
14670 Troarn
Tél. 02 31 23 38 50
sajh@apaeicf.org

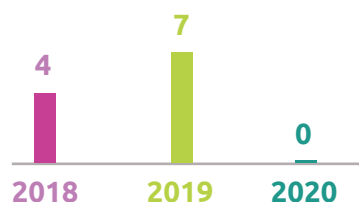


L'ACTIVITÉ

Activité 2020 internat	Prévue	Réalisée
Journées	10 308	10 436
Produits	1 655 037.64 €	1 671 100.40 €
Activité 2020 externat	Prévue	Réalisée
Journées	1 418	1 451
Produits	75 805.64 €	77 626.01 €

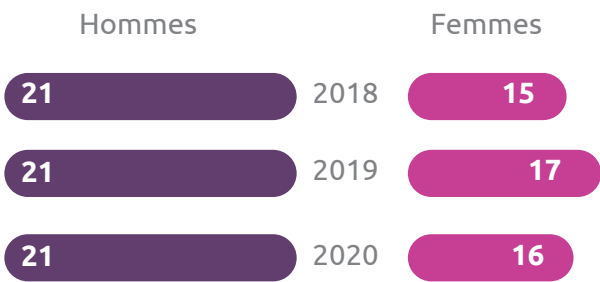
LES BÉNÉFICIAIRES

Evolution du nombre d'admissions



Pas de départ ni d'arrivée cette année, hormis l'arrêt de l'accueil en journée d'un usager du fait de son admission en FOA. Néanmoins, l'accueil d'un stagiaire d'IME avant le premier confinement pour évaluation a été réalisé. Il faut noter qu'un travailleur d'ESAT a été accueilli en urgence sur le SAJH au mois de février 2020. Faute de solution, son accueil s'est prolongé, contraint et forcé par les aléas des vagues successives de l'épidémie et de l'absence de régularisation et de solution adaptée à sa situation. Une résidente a effectué un stage à la MAS et est en attente d'une admission définitive.

Répartition hommes/femmes des bénéficiaires au 31/12/2020



Répartition par âges des bénéficiaires au 31/12/2020

	20-30 ans	31-40 ans	41 - 50 ans	51-60 ans	61 ans et +
2018	1	12	5	9	11
2019	2	11	6	9	11
2020	1	12	5	9	11

La répartition par tranches d’âge est quasi-identique. Cependant le vieillissement naturel et les personnes ayant été atteintes par la Covid montrent une accélération du vieillissement entraînant une dégradation du niveau d’autonomie des personnes.

Force est de constater que ce vieillissement physique, qui semble s’accélérer, pèse lourdement sur l’accompagnement aux gestes de la vie quotidienne et ainsi que sur l’entretien des espaces personnels et des vêtements.

Répartition des personnes accueillies par catégories de déficiences

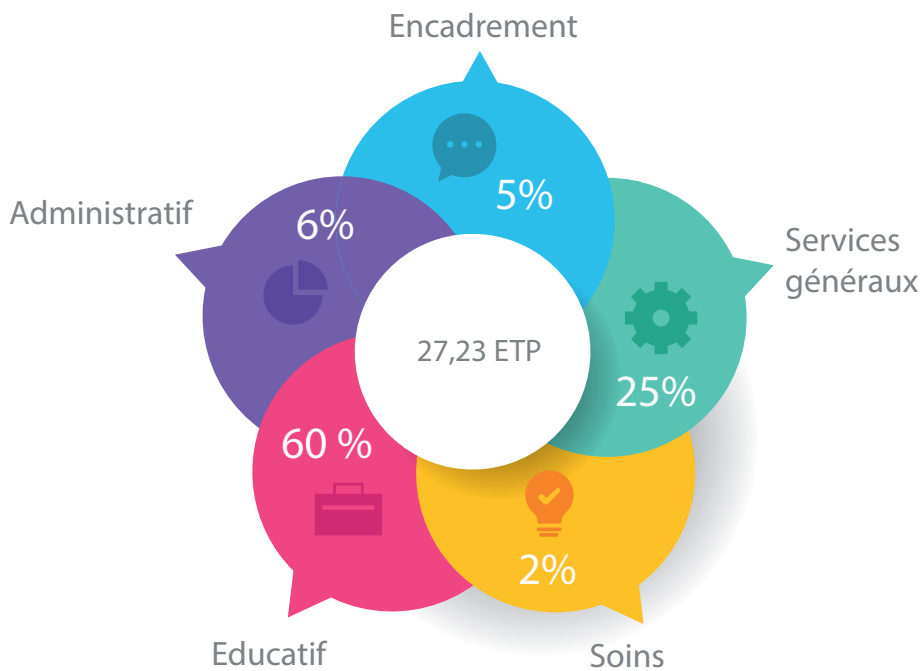
Le SAJH se destine à recevoir des adultes handicapés n’exerçant pas d’activité professionnelle et ne nécessitant pas une surveillance médicale intense et/ ou de soins constants. Le public reçu présente des profils peu homogènes. Depuis quelques années, les besoins médicaux et le suivi de la santé ont pris de plus en plus d’importance et font appel à des compétences de soins et à une surveillance médicale importante, qui ne correspondent pas ou plus aux profils éducatifs des encadrants. Même si un étayage infirmier et psychologique est apporté dans la pratique, les professionnels se retrouvent bien souvent démunis et limités dans leur travail d’accompagnement en réponse

aux besoins des personnes dont la santé décline. Les réorientations nécessaires vers des structures adaptées (sur le plan de la santé physique ou psychique) sont difficiles du fait d’un manque d’offre sur le territoire.

	2020
Trisomie 21	7
Schizophrénie	1
Psychose infantile	8
Déficiência intellectuelle moyenne	5
Déficiência intellectuelle profonde	8
Troubles envahissants du développement	3

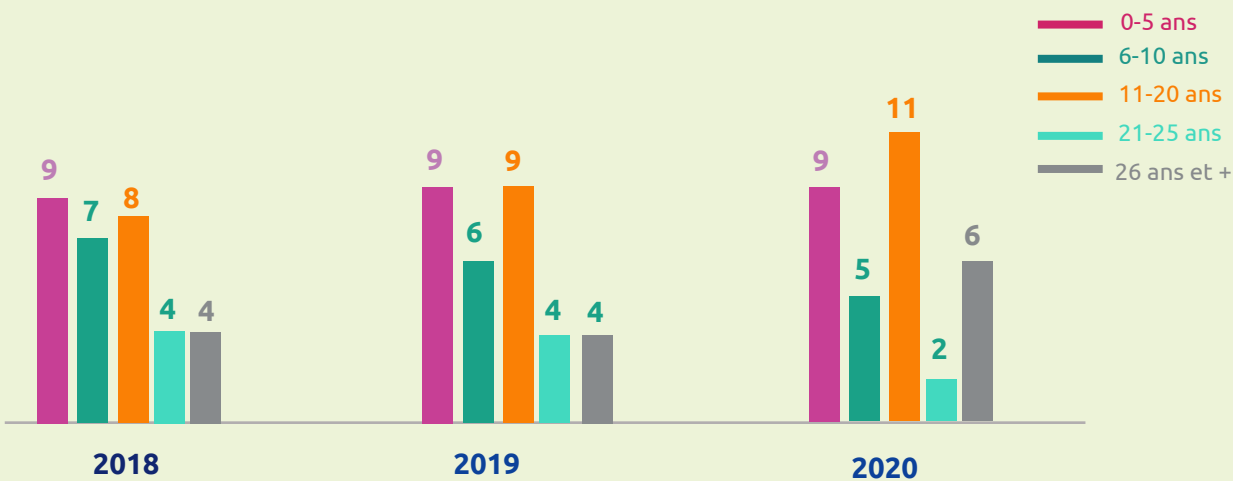
LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des salariés par équipe (en ETP)



Répartition des salariés selon l'ancienneté au 31/12/2020

En pourcentage



La formation des professionnels

Thème de formation	Catégorie équipe de salariés	Nombre de salariés	Nombre d'heures total
Violence	éducatif	1	21
Ebénisterie (individuelle)	éducatif	1	5 mois fin juin 2021

De nombreuses formations prévues cette année n'ont pas pu se dérouler ou ont été reportées à des dates encore indéterminées à ce jour, compte tenu du contexte épidémique et l'arrêt de l'activité des organismes de formation. Cependant, un surveillant de nuit a utilisé son CPF pour suivre une formation

sécurité incendie en distanciel, dans un organisme hors structure. Une formation associative sur l'utilisation du logiciel AIRMES, en lien avec le déploiement informatique, a néanmoins pu démarrer en 2020 et doit se poursuivre en 2021.

EVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS DE L'ANNÉE

« Le contexte général en 2020 de la crise épidémique et les conséquences au niveau de la situation sanitaire ont fortement impacté et bouleversé le quotidien, tant dans son organisation pour y faire face, que dans le fonctionnement pour préserver envers et contre tout la santé des résidents, et du personnel qui les accompagnent jours et nuits, 24h sur 24.

La société toute entière à subi de plein fouet ce fléau viral de la Covid-19, le secteur médico-social et le secteur associatif. Tous les services d'accompagnement des personnes en situation de handicap sont aussi durement impactés par cette crise sanitaire sans précédent. Cette accélération des rythmes, de la nécessité des changements dans une société qui paraît de plus en plus incertaine, des contraintes protocolaires de moins en moins prévisibles qui se traduisent au quotidien par une vigilance accrue et une adaptation constante. Il est à noter qu'en plus du confinement subi entre mars et juin, nous avons eu à déplorer un cluster entre octobre et décembre 2020 avec 28 personnes positives. Dans ce contexte d'incertitude, les acteurs du secteur ont dû en effet s'adapter au fur et à mesure des recommandations,

pour préserver la vie sociale, les activités et la santé des résidents. Il a fallu mettre en place des protocoles sanitaires complexes compte tenu de la spécificité de notre public et de notre mode de vie collectif, se projeter, se transformer sans pour autant avoir la possibilité d'anticiper la propagation du virus et continuer tant bien que mal de s'adapter au public, aux nouvelles attentes de la société, aux exigences de la loi en faveur des personnes en situation de handicap. » Stanislas Klein, responsable du SAJH.

SANTÉ ET SOIN

Compte tenu de la fragilité et des facteurs de risques que présentent nos résidents en surcroît de leurs pathologies, la situation sanitaire préoccupante nous a contraint à prendre des précautions strictes dans le cadre des protocoles successifs et avoir une vigilance accrue sur le plan de la santé pour éviter la contamination massive dans un environnement collectif, le tout pour maintenir une pseudo vie sociale et un accompagnement quotidien de qualité. Nous avons eu pendant une période de 3 semaines recours à des aides-soignants pour prendre en charge les plus fragilisés.

La pluridisciplinarité en matière de soins médicaux et paramédicaux, est un facteur essentiel dans le suivi de la santé de nos résidents. De nombreuses activités ont pu se dérouler normalement en janvier et février mais à partir de mars 2020, elles ont malheureusement dû être déprogrammées et n'ont pas pu reprendre.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

- Réflexion poursuivie sur l'évolution du SAJH / Foyer de vie avec mise en place de la nouvelle organisation et un fonctionnement optimisé du SAJH, toujours sur des cycles de travail sur 10 semaines. Nouveau planning pour les éducateurs de jour et d'internat, arrêt des journées de 13H d'amplitude, arrêt des horaires coupés et des weekends en 2 x 12 H. Un travail consciencieux a été effectué en collaboration étroite et active avec les coordinatrices de service (mission nouvelle) et le chef de service arrivé en début d'année 2020. Cette organisation a fait l'objet de modifications et de remaniements divers.
- Mise en place d'un nouveau planning pour l'équipe des veilleurs de nuit : cycle de travail sur 8 semaines, un horaire unique, nouvelles missions réparties avec les services généraux de jour pour le renfort des tâches d'entretien des locaux et du linge.

SASLA

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI EN LOGEMENT AUTONOME

48, rue des Pervenches
14670 Troarn
Tél. 02 31 23 38 50
sasla@apaeicf.org

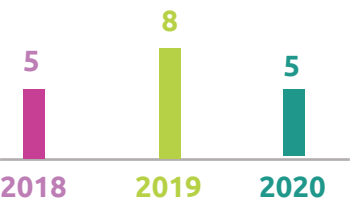


L'ACTIVITÉ

Activité 2020 internat	Prévue	Réalisée
Journées	24 241	25 249
Produits	789 203.43 €	822 181.95 €

LES BÉNÉFICIAIRES

Evolution du nombre d'admissions



5 entrées, pour 5 sorties en 2020. 3 sorties correspondent à une adaptation de l'accompagnement lié au vieillissement des personnes. Pour 2 usagers, il s'agit d'une vie en autonomie complète.

Répartition hommes/femmes des bénéficiaires au 31/12/2020

Hommes	Femmes
40	34
44	32
44	31

Répartition par âges des bénéficiaires au 31/12/2020

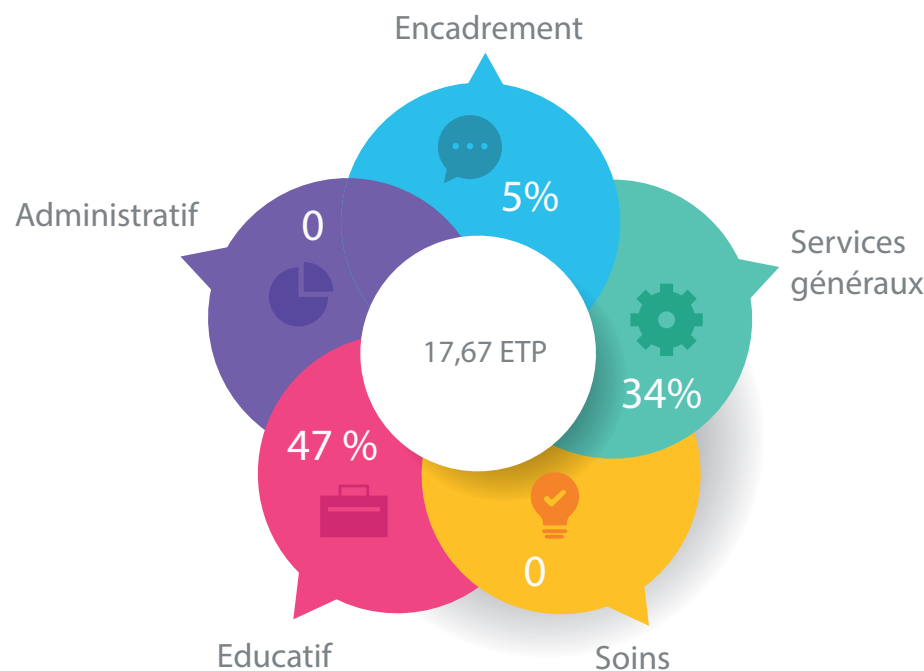
	20-30 ans	31-40 ans	41 - 50 ans	51-60 ans	61 ans et +
2018	14	7	19	23	11
2019	14	9	18	21	14
2020	13	11	19	18	14

Les personnes accueillies

Les personnes accueillies peuvent présenter des déficiences légères, moyennes ou profondes pouvant être associées à des troubles du langage, de la mobilité, de l’audition. L’orientation MDPH doit comporter les critères suivant pour un accueil en SASLA : la capacité de tolérance et de maîtrise de soi, l’absence de trouble du comportement avec risque de passage aux actes de violence, capacité de gestion des actes essentiels de la vie quotidienne. Les personnes peuvent être des travailleurs d’ESAT actifs ou retraités.

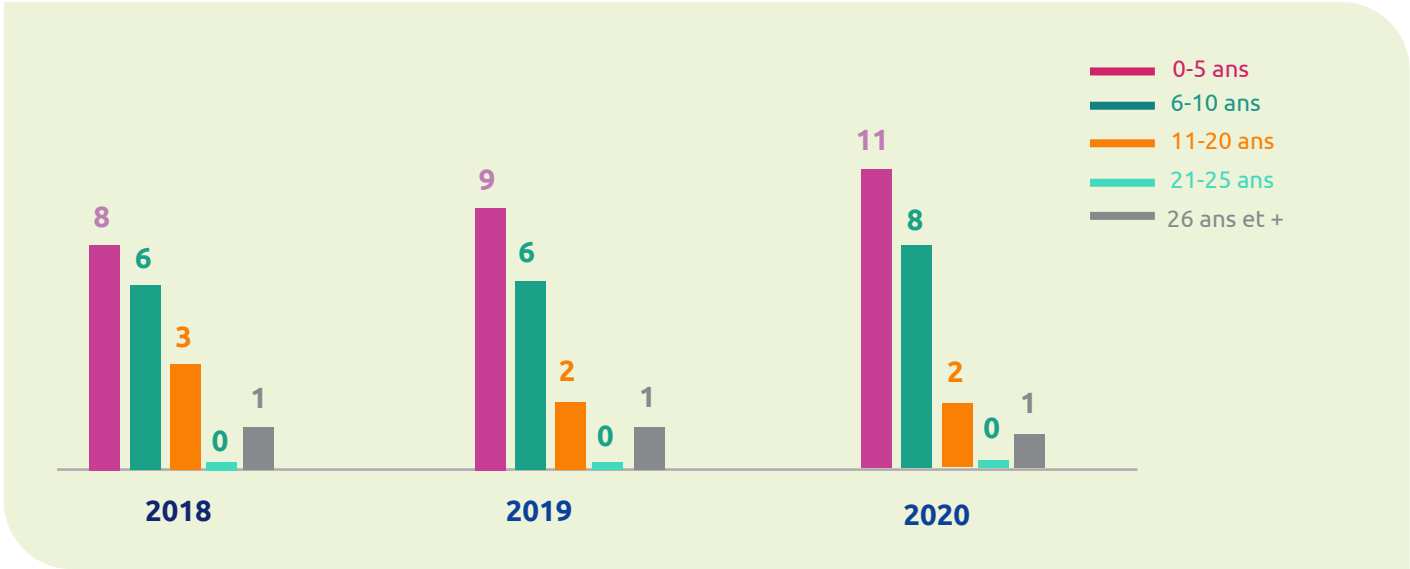
LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des salariés par équipe (en ETP)



Répartition des salariés selon l’ancienneté au 31/12/2020

En pourcentage



La formation des professionnels

Thème de formation	Catégorie équipe de salariés	Nombre de salariés	Nombre d'heures total
Violence	éducatif	1	21

EVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS DE L'ANNÉE

CRISE SANITAIRE

Les résidents ont été confinés du 16 mars au 10 mai, les ESAT ont été fermés. Certains résidents sont repartis en famille, les autres sont restés chez eux à leur domicile en résidence ou en logement extérieur.

Pendant le confinement, les plannings des éducateurs ont changé afin d'assurer une présence éducative sur les deux résidences mais aussi pour répondre aux besoins des adultes suivis hors résidences. Le SASLA s'est donc adapté à la situation :

- température journalière des résidents et adultes suivis hors résidences
- faire respecter les gestes barrières, la distanciation sociale
- accueillir sur la résidence la Triade deux adultes suivis hors résidences afin d'éviter leur isolement et protéger leur santé
- assurer les courses personnelles (résidents et adultes suivis hors résidences) et les courses collectives
- assurer la distribution des courses personnelles et faire les comptes individuels liés aux dépenses sur le compte du super marché.
- commande auprès du prestataire de restauration en semaine et le week-end pour éviter de circuler dans les magasins et les collectifs.
- livraison des repas pour les adultes suivis hors résidences
- proposer des activités au sein de la résidence. Des demandes d'achats de jeux ont été faites. Les éducateurs ont proposé plusieurs activités pour occuper le temps en journée : activités manuelles, activités sportives, jeux de sociétés, jardinage, relaxation.
- assurer un suivi à distance pour les adultes partis en famille, contacter, communiquer avec les familles et les

tuteurs, prendre des nouvelles.

- les éducateurs ont assuré les soins esthétiques et d'hygiène tels que : la coupe des cheveux, les épilations, les soins de pédicurie.
- apprentissage aux gestes barrières : lavage de main, utilisation du gel hydroalcoolique, port du masque et évaluation des capacités à respecter la distanciation sociale et gestes barrières à l'extérieur de la résidence (commerces).
- achat de machine à laver pour le lavage des masques en tissus.

Les objectifs sur l'autonomie n'ont pas pu être travaillés pendant cette période mais ce nouveau mode d'organisation a permis de préserver la santé des résidents, de mettre en place un travail d'équipe remarquable, d'associer les résidents au partage d'activités au sein des résidences.

VACANCES D'ÉTÉ

Le séjour de 2 semaines au camping de Courseulles-sur-Mer a été maintenu. Les adultes ont pu profiter de l'espace aquatique et de la plage. Cependant, tous les séjours adaptés ont été annulés à cause de la Covid-19. Les éducateurs ont proposé aux adultes concernés une location en gîte situé entre à Basseneville pour une durée de 15 jours. 8 adultes ont bénéficié de ce séjour à temps plein et 10 adultes en suivis hors résidences ont pu profiter de ce lieu à la journée en fonction de leur demande. Ce gîte à la campagne offrait un cadre reposant avec accès à la piscine et au centre équestre. Les adultes ont passé d'agréables vacances.

La 3^{ème} semaine des vacances, plusieurs activités ont été proposées, souvent accompagnées de pique-niques ou restaurant : Biotropica , Eole aventure, Piscine, Marché de nuit, e-karting, Cité de la mer, Festyland.

LA MUSICOTHÉRAPIE

Du 1er janvier au 16 mars, 7 adultes ont participé à l'activité. Cette activité a été proposée au Foyer Jean Vasnier, 5 adultes ont pu rejoindre le groupe. Le nombre de participants étant trop important, deux groupes y ont participé en alternance, les lundis de 17h30 à 18h30 sur la résidence la Piéride, à Dozulé.

Pendant le confinement, l'activité a été suspendue. Elle a repris en en juillet, septembre et octobre et de nouveau arrêtée au début de la 2^{ème} vague de la crise sanitaire.

LES ACTIVITÉS EN EXTERNE

Au total, 35 activités et sorties ont été proposées par les éducateurs du SASLA, soit le tiers de l'année précédente.

Les activités les plus appréciées : restaurants, cinémas, piscines, visites culturelles, concerts festivals, activités sportives (pédalo, karting, bowling, patinoire...).

Les activités inclusives : les licences pour les activités hand-ball, football, l'athlétisme, le tennis et ping-pong adapté ont été renouvelées mais les activités ont été suspendues avec les restrictions de la première et deuxième vague de confinement. Les adultes ont donc exercé leur activité de janvier à mars puis de septembre à octobre.

Depuis septembre 2020, le SASLA et le Foyer Jean Vasnier s'associent sur les activités sportives. Certains ont commencé la ZUMBA et d'autres les boules lyonnaises mais elles ont été interrompues rapidement avec la deuxième vague de la Covid.

LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Chaque éducateur assure les accompagnements à des rendez-vous médicaux : médecins traitants et spécialistes. Entre Caen et Deauville, les distances et les temps sur place sont souvent très longs mais l'accompagnement est nécessaire pour rassurer la personne accompagnée et coordonner son suivi médical. L'équipe éducative participe aux transports des adultes pour les accompagnements en lien avec la participation à la vie sociale et l'autonomie. Chaque mardi et mercredi, les éducateurs assurent le transport de retour d'activités ping-pong et football car les horaires des bus verts ne correspondent pas. L'inclusion au cœur de la cité nécessite cet accompagnement. L'autonomie dans les transports est privilégiée quand elle est possible.

Chaque éducateur a 8 adultes en référence. Il s'organise pour effectuer 1 à 3 visites à domicile par semaine. En moyenne, chaque professionnel effectue environ 70 visites à l'année par adulte d'une durée moyenne de 30 minutes en fonction des besoins de celui-ci. Le référent du projet de l'utilisateur participe également aux rendez-vous des visites des tuteurs à raison d'une fois tous les 2 mois.

FOYER OCCUPATIONNEL POUR ADULTES (F.O.A.) JEAN VASNIER

17, rue Emile Nicol
14430 Dozulé
Tél. 02 31 79 20 91
foyerjv@apaeicf.org



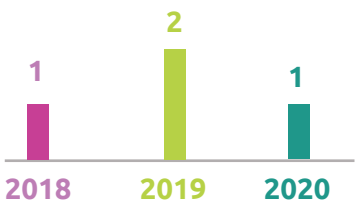
L'ACTIVITÉ

Activité 2020 internat	Prévue	Réalisée
Journées	5 236	5 387
Produits	684 440.45 €	703 675.66 €

Malgré un départ en août à la suite d'un décès, le nombre moyen de bénéficiaires répond à l'agrément puisque la liste d'attente pour cette structure est conséquente. Compte tenu du confinement et du vieillissement des familles, il y a très peu d'absences de la structure.

LES BÉNÉFICIAIRES

Evolution du nombre d'admissions



Dans le cadre du CPOM, il est prévu de faire évoluer le nombre de places de 15 à 18 résidents, compte tenu d'une demande importante sur le territoire.

Répartition hommes/femmes des bénéficiaires au 31/12/2020

Hommes		Femmes
10	2018	5
11	2019	4
11	2020	4

Répartition par âges des bénéficiaires au 31/12/2020

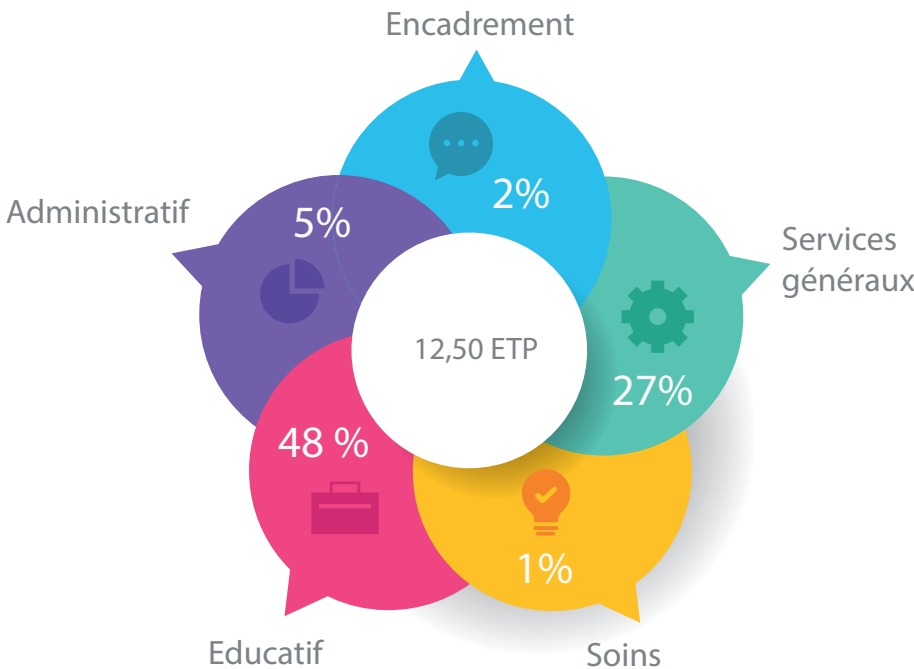
	51-60 ans	61 ans et +
2018	3	12
2019	5	10
2020	3	12

Liés au vieillissement des personnes présentes au FOA, l'autonomie diminue et les suivis médicaux s'intensifient.

La proportion des temps d'accompagnements aux suivis médicaux ainsi que les soins liés à l'hygiène et à la santé sont en nette évolution. Le maintien en bonne santé des usagers du FOA demande un suivi des examens de prévention incontournable impliquant un temps consacré à la prise des rendez-vous et à leur organisation complexe. Ce suivi implique le détachement d'un membre de l'équipe de façon régulière pour l'organisation, ce qui amoindrit la présence auprès des usagers au

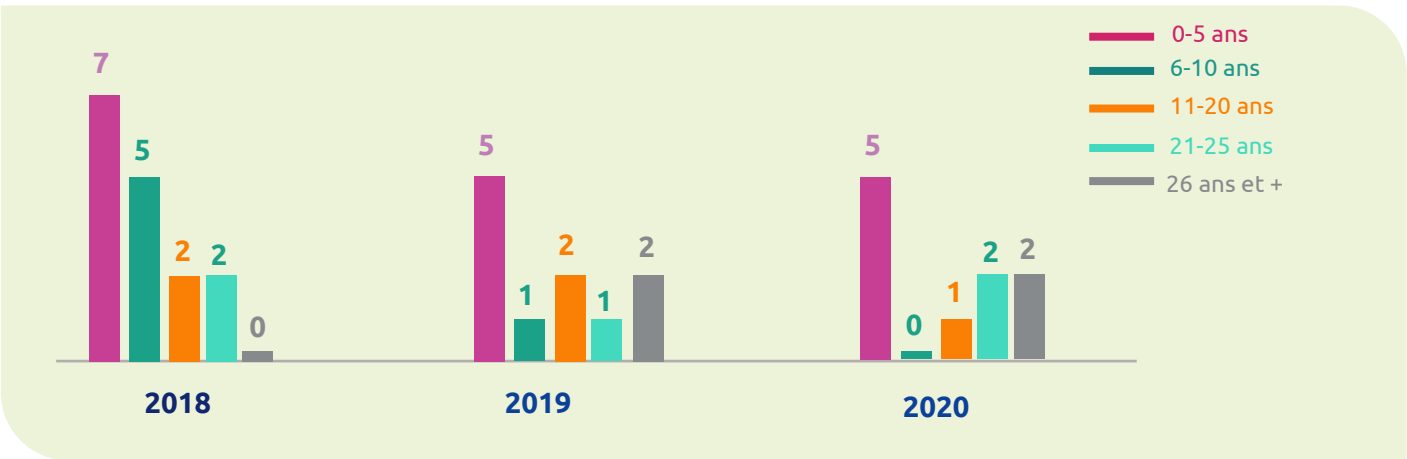
LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des salariés par équipe (en ETP)



Répartition des salariés selon l'ancienneté au 31/12/2020

En pourcentage



EVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS DE L'ANNÉE

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Le FOA met en place des activités de loisirs à l'année de façon régulière, certaines encadrées par le personnel éducatif, d'autres animées par des bénévoles des associations citées :

- les activités sportives telles que l'escalade, le tir à l'arc avec l'association sportive d'Houlgate « Croquan » ;
- différentes journées sportives avec la fédération de sport adapté, de l'athlétisme ...
- la piscine, au Nautille de Lisieux ;
- le Théâtre avec l'association « les petites mains », en partenariat avec la Mas de Dozulé ;
- le tennis de table à l'espace culturel de Dozulé ;
- les boules lyonnaises au boulodrome de Dives sur Mer ;
- l'heure du conte à la médiathèque de Dives sur Mer ;
- le tricot au sein de l'établissement ;
- la ferme d'Amélie à Giberville ;
- chants et prières, au presbytère de Dozulé ;
- l'activité cuisine ;
- l'activité pâtisserie ;
- diverses activités manuelles en lien avec les fêtes calendaires annuelles.

SÉJOUR EN GÎTE

Chaque année, le FOA propose à l'ensemble des usagers un séjour en gîte. Cette année, ce dernier aura eu une résonnance particulière. Cette escapade de quelques jours aura été une bouffée d'air pur à quelques encablures de Dozulé, au gîte de la Petite Forêt à St Jouin.

ACTIVITÉS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Les activités de loisirs ont connu un arrêt brutal pour la plupart. Pendant ce confinement, nous avons donc proposé au sein de l'établissement :

- du jardinage ;
- tournoi tennis de table FOA/FJV ;
- atelier lecture ;
- atelier relaxation, méditation et bien être ;
- parcours de motricité et pétanque ;

- activités manuelles pour la préparation de la kermesse ;
- kermesse en interne ;
- randonnée en bord de mer « long-côte ».

VACANCES D'ÉTÉ

Chaque année, le FOA restant ouvert en août, il est force de propositions en termes d'activités, encore plus cette année, puisqu'aucun séjour adapté n'a pu être proposé par des organismes partenaires.

- sortie bateau ;
- pique-nique ;
- visite au cimetière américain de Colleville ;
- visite de la Cité de la mer à Cherbourg ;
- sortie chèvrerie ;
- brocante ;
- sortie à Honfleur.

Malgré le contexte, nous avons maintenu les activités de solidarité. Nous avons participé à la « Rochambelle » en soutien aux personnes atteintes du Cancer, qui elle aussi s'est adaptée au contexte sanitaire. Nous avons donc fait notre marche autour du lac de Pont-l'Évêque. Certaines activités ont pu reprendre à la rentrée de septembre. D'autres sont restées en suspens. Le confinement de novembre a de nouveau tout stoppé. Mais même si cette crise sanitaire a modifié quelque peu notre organisation, nous avons continué à être force de propositions. Certaines ont émergé et les usagers y portent de l'intérêt telle que l'activité randonnée et les ateliers cognitifs.

FOYER D'HÉBERGEMENT JEAN VASNIER

17, rue Emile Nicol
14430 Dozulé
Tél. 02 31 79 20 91
foyerjv@apaeicf.org



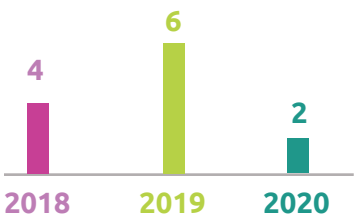
L'ACTIVITÉ

Activité 2020 internat	Prévue	Réalisée
Journées	14 321	14 093
Produits	1 223 048.48 €	1 191 053.38 €

En milieu d'année, des projets personnalisés ont abouti à des réorientations sans permettre de nouvel accueil suffisant pour atteindre notre capacité autorisée faute de candidat. En moyenne nous avons eu 43 résidents présents sur l'année 2020, soit deux de moins que notre agrément autorisé.

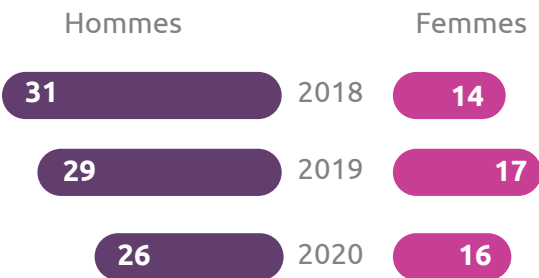
LES BÉNÉFICIAIRES

Evolution du nombre d'admissions



A terme, pour ajuster la tendance constatée depuis quelques années, dans le cadre du CPOM, nous basculerons 3 places du foyer d'hébergement vers le FOA. Cette transformation implique une réorganisation des deux services situés sur le site du Foyer Jean Vasnier de Dozulé.

Répartition hommes/femmes des bénéficiaires au 31/12/2020



Répartition par âges des bénéficiaires au 31/12/2020

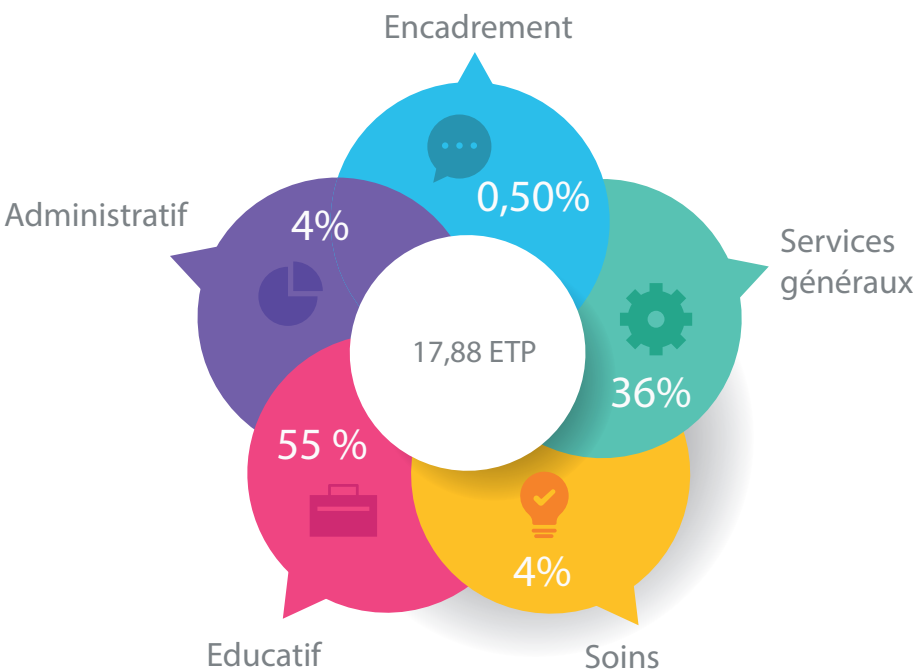
	20-30 ans	31-40 ans	41 - 50 ans	51-60 ans
2018	19	4	10	12
2019	17	6	11	11
2020	17	6	10	9

La moyenne d'âge des personnes accueillies est passée de 39 ans en 2019 à 37,5 ans en 2020. Ce léger rajeunissement s'explique par 6 départs en 2020, dont

quatre pour prise de retraite avec départ simultané du FH et deux départs pour un mode de vie plus autonome en structure (27 et 32 ans).

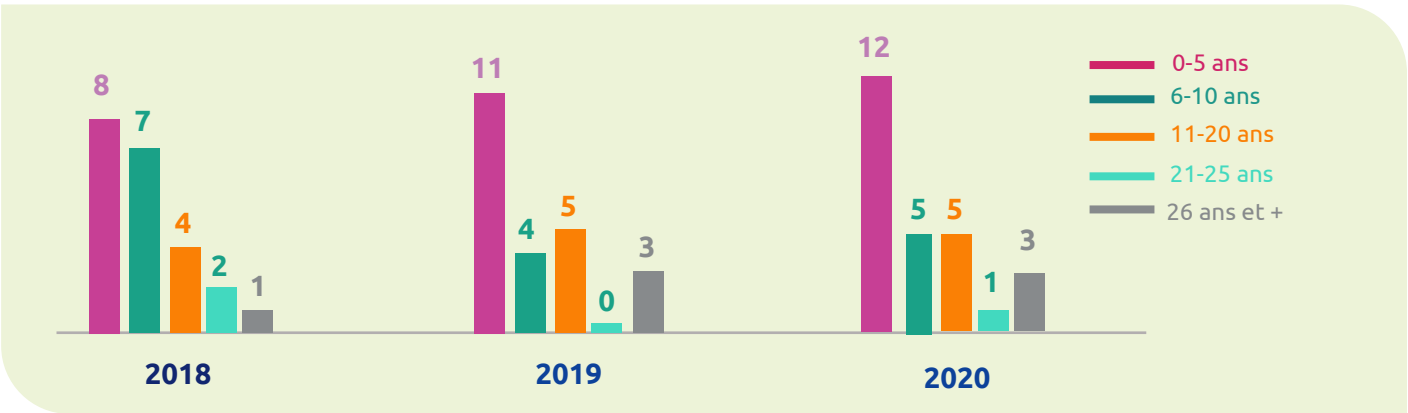
LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des salariés par équipe (en ETP)



Répartition des salariés selon l'ancienneté au 31/12/2020

En pourcentage



La formation des professionnels

Thème de formation	Catégorie équipe de salariés	Nombre de salariés	Nombre d'heures total
DEAES	éducatif	1	614
Agent de propreté	services généraux	1	70
Contrat d'apprentissage ME	éducatif	1	266
Contrat d'apprentissage ES	éducatif	1	192
Surveillante de nuit	services généraux	1	70
Exercice d'évacuation	tout le personnel		3
Gestion de la violence	éducatif	1	21

EVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS DE L'ANNÉE

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Le foyer Jean Vasnier a proposé, sur la période de septembre 2019 à mars 2020, 10 activités hebdomadaires aux usagers accueillis : tennis de table, football, boules lyonnaises, handball, zumba, tricot, choral, badminton, musicothérapie et yoga. Pour cela, l'équipe éducative s'est employée à recueillir les souhaits des adultes quant aux activités auxquelles ils souhaitaient participer. Elle a également veillé à ce que les souhaits de chaque adulte à participer à une activité corresponde à la fois à ses capacités et au bénéfice que cela pourrait lui apporter (épanouissement personnel, développement ou maintien des acquis ...).

L'établissement a mis en place ou reconduit des partenariats auprès de clubs sportifs ou d'associations de la commune de Dozulé principalement, mais également auprès de communes alentours (Dives Sur Mer, Troarn ...). Nous distinguons 2 types d'accompagnement aux activités : les activités qui ont lieu à l'extérieur de l'établissement, auxquelles un professionnel accompagne le groupe, et les activités qui ont lieu au sein du foyer, animées par un(e) intervenant(e) extérieur(e).

AUTRES ACTIVITÉS

En plus des activités hebdomadaires, l'équipe éducative propose des activités ponctuelles telles que des activités culturelles (visites de monuments historiques, séances de cinéma, expositions), randonnées ou balades en extérieur, travaux pratiques et activités manuelles, confection de repas améliorés, activités artistiques (décoration du foyer lors de fêtes, peinture, déguisements, etc).

Tout comme pour les activités hebdomadaires, l'équipe éducative est attentive au fait de proposer des activités ponctuelles aux adultes en tenant compte de leurs souhaits ainsi que du bénéfice pour eux de participer, comme le prévoit leurs projets individualisés.

La composition des groupes d'activité est également envisagée par les professionnels de manière à favoriser la cohérence et l'homogénéité, notamment au niveau de leurs capacités envers un type d'activité en particulier (physique ou sportive pour les personnes sans problème de motricité par exemple, activités mettant en avant la concentration et la psychomotricité fine, comme par exemple la couture, pour des personnes plus vieillissantes ou plus enclines à l'anxiété et au stress).



Projets et perspectives du pôle habitat

Les perspectives pour l'année 2021 seront de construire un projet de pôle habitat, socle des projets de services de demain. Ce projet a pour ambition de s'adapter au plus près des attentes et des besoins des personnes accompagnées dans une logique de parcours de vie au cœur de la cité.

Bien évidemment, le projet de reconstruction du SAJH doit avancer en 2021 pour offrir de meilleures conditions d'accueil aux résidents. Le fonctionnement adopté en 2020 est à ajuster avec la réécriture du projet. Le bâtiment du Foyer Jean Vasnier a besoin de quelques rénovations et adaptations en lien avec l'évolution des besoins et des

attentes des résidents. La réécriture des projets de services est à mettre en œuvre pour y répondre. La qualité de l'accueil et de l'environnement quotidien contribue au bien-être de tous.

L'outil informatique continuera de se déployer sur l'ensemble des services permettant l'harmonisation des outils de travail rendant plus performant le service rendu aux usagers.

Répondre aux besoins émergents, adapter les accompagnements, être bienveillant dans les réponses apportées, sont les préoccupations de tous les jours pour les salariés du pôle habitat aujourd'hui et demain.



Le pôle soins



Edouard Lebourgeois,
Directeur du pôle soins

L'année 2020 a été principalement marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Nous avons vécu au rythme des confinements et déconfinements. Nous nous sommes continuellement adaptés aux exigences de l'évolution de la pandémie. Cela nous a notamment contraint à investir régulièrement dans des équipements protections individuelles (masques, gants, GHA, surblouses, tabliers jetables).

Malgré cette crise sanitaire, nous n'avons pas connu de difficultés majeures. La stabilité reste le maître mot pour l'année 2020 avec néanmoins un double changement de direction en juillet puis en décembre pour la MAS ainsi qu'un turn-over de personnels important qui a nécessité de recruter du personnel en CDD.

Dans la continuité de l'année précédente, nous avons poursuivi les objectifs suivants :

- **virage numérique** : initié par un mouvement associatif, la MAS et le FAM ont acquis sur l'année 2020 le matériel informatique nécessaire.

- **DUERP** (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) : équipé désormais du logiciel AGEVAL, un professionnel a été nommé pour réaliser l'étude des postes de travail sur l'année 2021 au FAM. Un binôme de professionnels a finalisé l'étude des postes de travail sur l'année 2020 à la MAS. Il restera par la suite à apporter les actions correctives pour renforcer la sécurité et le bien être des salariés.

Par ailleurs, nous avons poursuivi les réflexions initiées dans le cadre des négociations du CPOM sur la nécessaire transformation de l'offre du FAM pour les prochaines années.

Au sein de la MAS, la médiation s'est poursuivie. Initiée en début d'année 2020 par un cabinet extérieur, celle-ci avait pour objectif d'apaiser les tensions et les conflits internes à l'établissement. Nous n'avons pas pu finaliser ce travail qui restera à faire sur l'année 2021. Cependant, la mise en place d'une direction de transition de juillet à décembre 2020 aura néanmoins permis de réaliser en partie ce travail d'apaisement et favoriser ainsi l'arrivée d'une nouvelle direction recrutée pour construire l'avenir.

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

13 avenue Georges Landry
14430 Dozulé
Tél. 02 31 79 21 52
mas@apaeicf.org



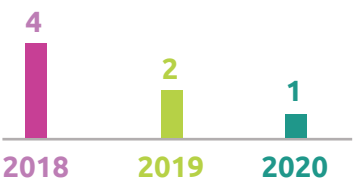
L'ACTIVITÉ

Activité 2020 semi internat	Prévue	Réalisée
Journées	461	518
Activité 2020 internat	Prévue	Réalisée
Journées	10 697	10 711

7 personnes disposent encore de liens familiaux et sortent très régulièrement. Pour le reste de l'effectif, les sorties sont plus épisodiques voire inexistantes. Par ailleurs, nous avons également près de 30 % de personnes vieillissantes qui sortent très peu. Quant à l'accueil d'externat, nous avons réalisé quelques journées supplémentaires relatives à un accueil séquentiel.

LES BÉNÉFICIAIRES

Evolution du nombre d'admissions



La MAS doit développer davantage d'accueil de répit. Pour cela, elle s'inscrit pleinement dans les groupes de travail relatif à cette thématique et notamment pour des publics en situation de polyhandicap. Il conviendra également de faire en sorte que la MAS accompagne des parcours de vie à travers des accueils temporaires qui devront nécessairement faire l'objet d'une évaluation de la personne lors de son séjour.

Répartition hommes/femmes des bénéficiaires au 31/12/2020

Hommes		Femmes
20	2018	14
20	2019	15
19	2020	16

Répartition par âges des bénéficiaires au 31/12/2020

	20-30 ans	31-40 ans	41 - 50 ans	51-60 ans	61 ans et +
2018	7	5	4	10	8
2019	8	7	3	9	8
2020	10	7	2	7	9

Ce constat implique de prendre en compte à la fois des besoins spécifiques pour les personnes vieillissantes et des besoins spécifiques pour des personnes plus jeunes. Les prestations proposées devront s’adapter à cette caractéristique.

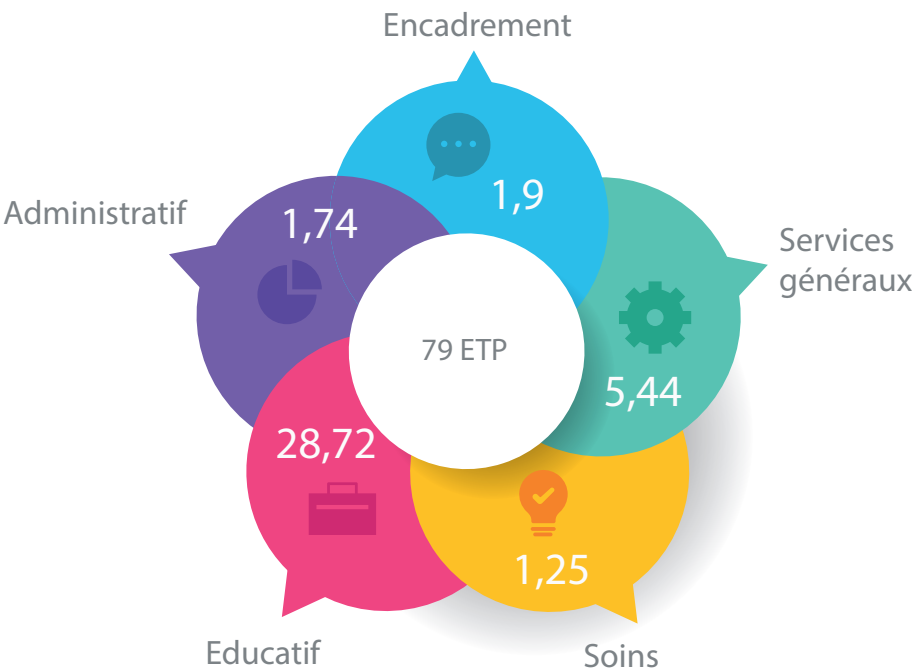
Une étude des besoins des personnes accompagnées sera à réaliser sur 2021 pour mieux affiner les réponses à apporter aux besoins des bénéficiaires et les prestations qui doivent en découler. Cette démarche s’inscrira dans la réforme SERAFIN-PH.

Répartition des personnes accueillies par catégories de déficiences

	2018	2019	2020
Déficiência intellectuelle avec déficiences associées	20	19	22
Déficiência intellectuelle avec TED	13	11	10
Polyhandicap	2	3	3

LES RESSOURCES HUMAINES

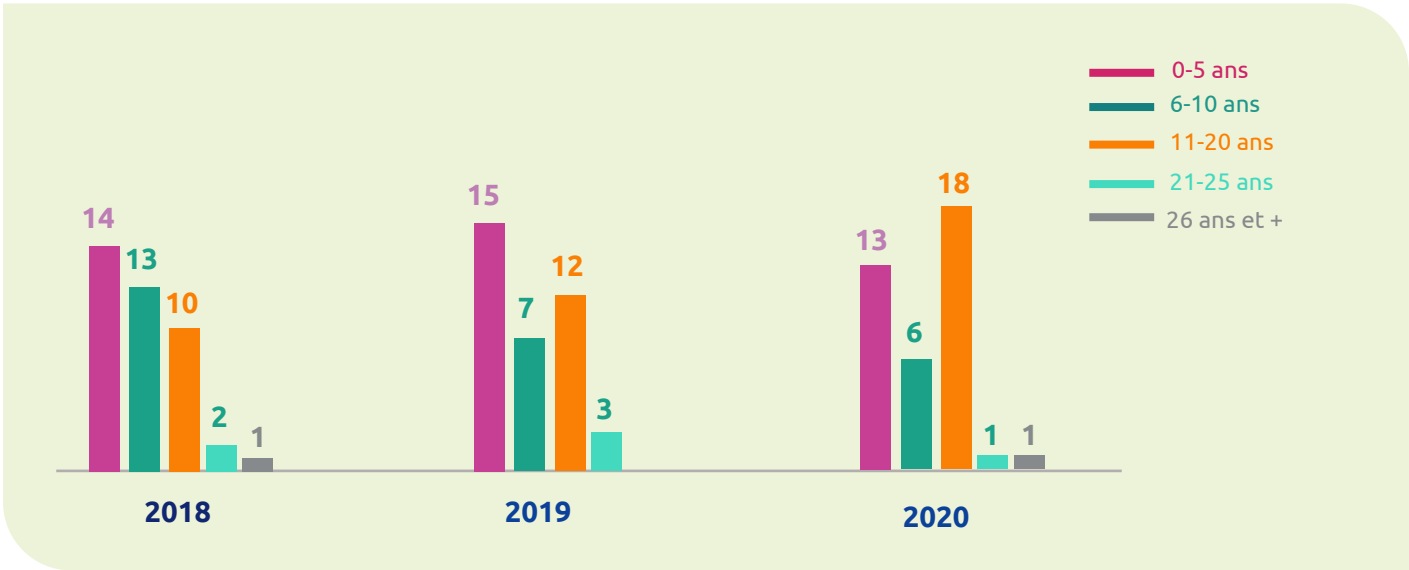
Répartition des salariés par équipe (en ETP)



Pyramide des âges des salariés au 31/12/2020

	Moins de 25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-60 ans	61 ans et +
2018	1	6	14	15	6	1
2019	1	7	16	14	8	1
2020	5	6	14	15	7	3

Répartition des salariés selon l'ancienneté au 31/12/2020



Afin de favoriser la qualité de l'accompagnement des usagers, il va être nécessaire de stabiliser les équipes d'accompagnement et pour cela, il faudra pourvoir les derniers postes vacants au sein de l'établissement. Cette action permettra également de poursuivre les évolutions engagées par la MAS.

La formation des professionnels

Thème de formation	Catégorie équipe de salariés	Nombre de salariés	Nombre d'heures total
Recyclage SST	éducatif services généraux	4	28
Action de prévention : initiation extincteur et évacuation incendie	éducatif	16	48

ÉVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS DE L'ANNÉE

L'année 2020 a principalement été rythmée par la crise sanitaire.

Dans un premier temps, nous avons mis en œuvre un plan de continuité d'activité (PCA) afin d'anticiper d'éventuelles problèmes d'organisation et de fonctionnement. Cependant, il est à noter que nous avons traversé le 1^{er} confinement sans difficulté particulière. Nous n'avons pas spécifiquement eu besoin de solliciter des ressources externes en personnels pour maintenir notre activité. Dans la grande majorité, les résidents sont restés au sein de l'établissement. Seuls 5 résidents (3 internes et 2 externes) ont opté pour un confinement en famille.

Ce premier confinement a notamment été l'opportunité de mettre en place :

- un journal pour communiquer avec les familles et permettre de conserver des liens
- des rencontres entre résidents et familles par visioconférence

Suites aux recommandations ARS pour appréhender la gestion de la Covid-19, nous avons décliné nos premiers protocoles au sein de la MAS.

Dans la continuité du déconfinement qui s'est opéré à partir du 11 mai 2020, l'établissement a progressivement repris ses habitudes avec la mise en œuvre de sorties et d'activités durant la période estivale. Nous avons pour cela adapté

continuellement nos protocoles pour lutter contre la Covid-19.

Le 10 juillet 2020, Mme Lorenzato, qui occupait le poste de direction de l'établissement depuis juin 2015, a quitté ses fonctions. Une direction de transition a été installée le temps du recrutement. Il est à noter plusieurs mouvements de personnels d'accompagnement sur le premier semestre de l'année 2020 et des recrutements en conséquence sur le second semestre de l'année.

Dès le début du second confinement, l'établissement a connu un cluster avec plusieurs résidents testés positifs à la Covid-19 et 4 professionnels également. Cette crise aura été de courte durée et les personnes positives n'ont pas développé de forme grave de la maladie.

Début décembre 2020, M. Lebourgeois est arrivé pour occuper le poste de direction.

Au regard de la situation sanitaire de la fin d'année 2020, nous avons mis en œuvre une campagne hebdomadaire de tests antigéniques sur 4 semaines. Nous pouvons indiquer que la fin de l'année 2020 s'est déroulée sans souci particulier.

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

13 avenue Georges Landry
14430 Dozulé
Tél. 02 31 79 21 52
fam@apaeicf.org



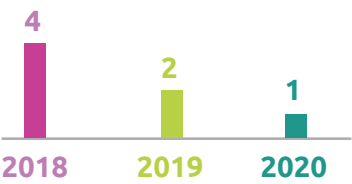
L'ACTIVITÉ

Activité 2020 internat	Prévue	Réalisée
Journées	3 395	3 529

La population accompagnée reste très stable sur le FAM.
Nous enregistrons une activité légèrement plus forte au réel car des résidents ont fait le choix du confinement en établissement pendant que d'autres étaient en famille.
En outre, nous avons des effectifs vieillissants.

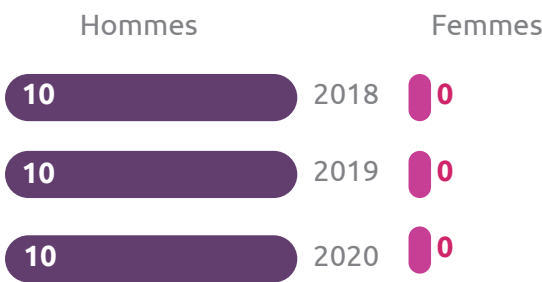
LES BÉNÉFICIAIRES

Evolution du nombre d'admissions



Au travers de la signature d'un CPOM en 2021, il conviendra de réaliser une étude de besoins sur notre territoire d'intervention afin de faire évoluer l'offre de cet établissement à destination des personnes en situation de handicap psychique.
Enfin, il sera également nécessaire de penser des solutions d'accueil de répit et des accueils temporaires afin d'accompagner des parcours.

Répartition hommes/femmes des bénéficiaires au 31/12/2020



Les mouvements de population qui doivent s'opérer à partir de 2022 et la redéfinition de l'offre de service de cet établissement doivent permettre la mixité du public à accompagner dans les prochaines années.

Répartition par âges des bénéficiaires au 31/12/2020

	31-40 ans	41 - 50 ans	51-60 ans
2018	2	3	5
2019	2	3	5
2020	2	2	6

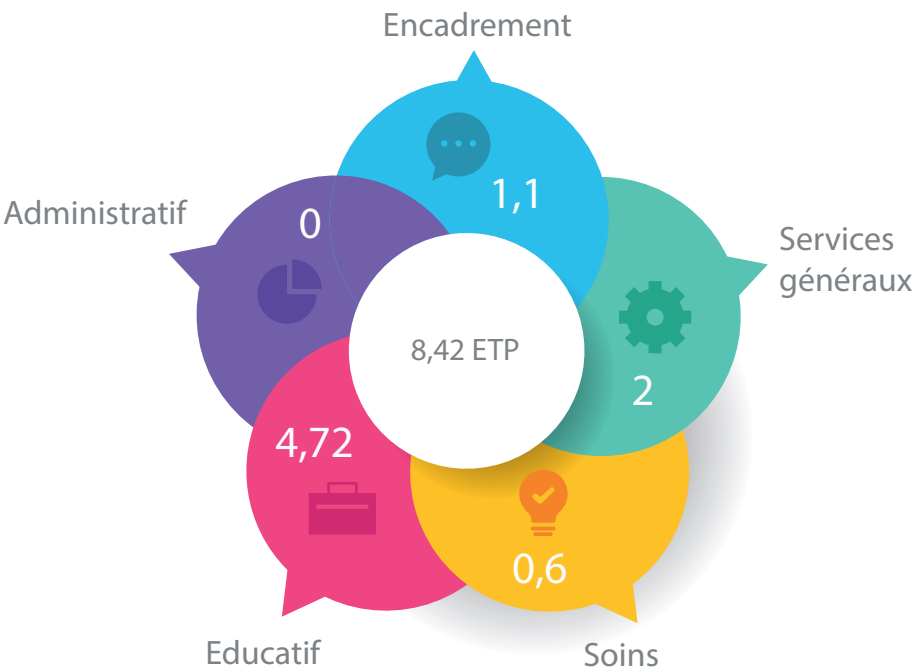
Répartition des personnes accueillies par catégories de déficiences

	2018	2019	2020
Déficiência intellectuelle	4	4	4
Déficiência intellectuelle avec déficiences associées	6	6	6

Les admissions se réalisent principalement en étroite collaboration avec l'EPSM de Caen mais il n'est pas toujours facile de trouver des profils en situation de handicap psychique avec une capacité de travail en ESAT. C'est aussi pour cette raison qu'il convient de redéfinir l'offre de service du FAM.

LES RESSOURCES HUMAINES

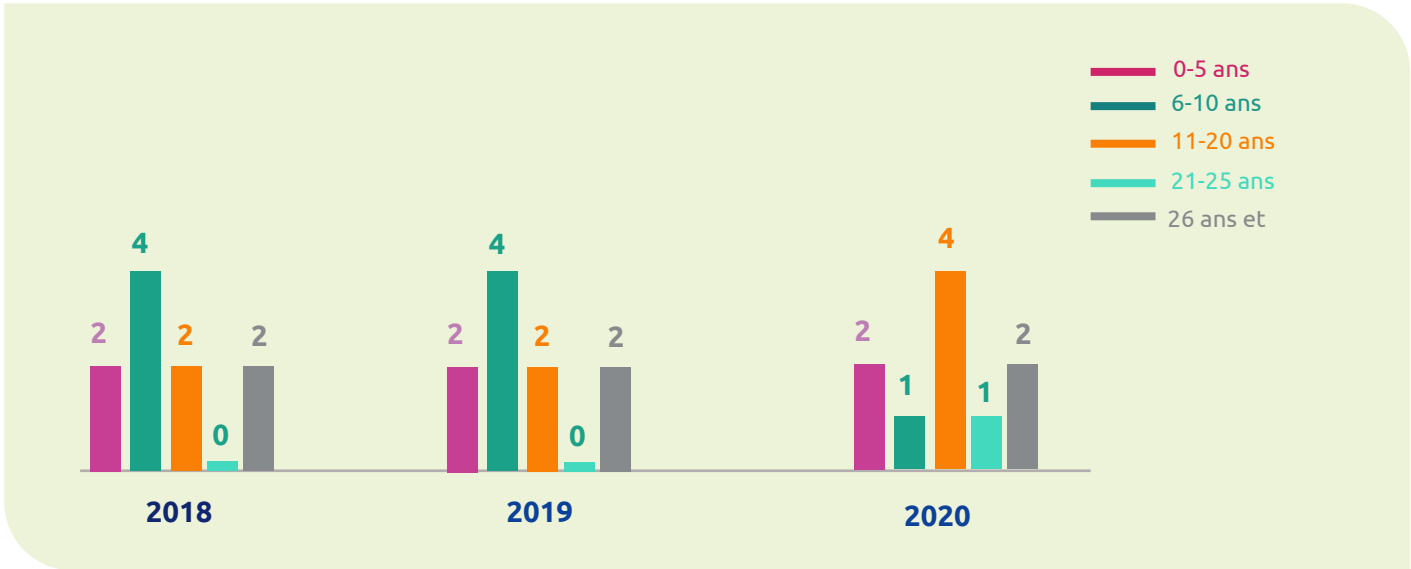
Répartition des salariés par équipe (en ETP)



Pyramide des âges des salariés au 31/12/2020

	36-45 ans	46-55 ans	56-60 ans	61 ans et +
2018	5	3	4	-
2019	4	4	4	-
2020	4	4	3	1

Répartition des salariés selon l'ancienneté au 31/12/2020



L'équipe du FAM est stable et ne connaît pas de grand mouvement. L'équipe est à la fois expérimentée et vieillissante. 70 % des personnels ont plus de 10 ans d'ancienneté. 3 salariés sont également proches d'une fin de carrière professionnelle.

Le projet de transformation de l'offre du FAM dans le cadre du CPOM interrogera les compétences nécessaires au regard des évolutions apportées. Des mobilités internes pourraient alors se mettre en œuvre mais également des promotions professionnelles.

La formation des professionnels

Thème de formation	Catégorie équipe de salariés	Nombre de salariés	Nombre d'heures total
Action de prévention : initiation extincteur et évacuation incendie	éducatif	6	18

EVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS DE L'ANNÉE

L'année 2020 a principalement été rythmée par la crise sanitaire.

Dans un premier temps, nous avons mis en œuvre un plan de continuité d'activité (PCA) afin d'anticiper d'éventuelles problèmes d'organisation et de fonctionnement. Cependant, il est à noter que nous avons traversé le 1^{er} confinement sans difficultés particulières.

Nous n'avons pas spécifiquement eu besoin de solliciter des ressources externes en personnels pour maintenir notre activité. Dans la grande majorité, les résidents sont restés au sein de l'établissement.

Suites aux recommandations ARS pour appréhender la gestion de la Covid-19, nous avons décliné nos premiers protocoles au sein du FAM.

Dans la continuité du déconfinement qui s'est opéré à partir du 11 mai 2020, l'établissement a progressivement renoué avec ses habitudes avec tout d'abord la reprise du travail à l'ESAT dès le 8 juin puis avec la mise en œuvre de sorties et

d'activités durant la période estivale. Il est à noter que les séjours adaptés étant annulés, un planning d'activité a été proposé aux usagers. Nous avons durant tout ce temps adapté continuellement nos protocoles pour lutter contre la Covid.

Le 10 juillet 2020, Mme Lorenzato, qui occupait le poste de direction de l'établissement depuis juin 2015, a quitté ses fonctions. Une direction de transition a été installée le temps du recrutement. Le second confinement n'a pas posé de soucis majeurs. Début décembre 2020, M. Lebourgeois est arrivé pour occuper le poste de direction.

Au regard de la situation sanitaire de la fin d'année 2020, nous avons mis en œuvre une campagne hebdomadaire de tests antigéniques sur 4 semaines. Nous pouvons indiquer que la fin de l'année 2020 s'est déroulée sans problème particulier.



Projets et perspectives du pôle soins

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

- Reconstruction de la MAS.
- Le virage numérique et son impact dans les pratiques des équipes d'accompagnement.
- Evaluation des besoins et des attentes des résidents et de leurs proches – élément déterminant pour définir de nouvelles orientations de service et de nouvelles modalités de fonctionnement.
- Personnaliser l'accompagnement et mettre ainsi en place des outils de communication : pictogrammes, photos...
- Formation des personnels pour appréhender la fin de vie et ses conséquences au sein de l'établissement.

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

Quel projet d'avenir pour le FAM et ses résidents ?

- Etude des besoins sur notre territoire d'intervention en allant à la rencontre de nos partenaires potentiels.
- S'appuyer sur nos points forts.
- La mise en œuvre d'une plateforme santé.
- Apporter des réponses à tous les usagers dans le domaine de la santé.
- Accompagner les équipes éducatives dans leur mission d'accompagnement à la santé.
- Accompagner les familles - les proches- les aidants.



Le rapport financier

► RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION

L'Association présente en 2020, un résultat excédentaire de 8.160,21 euros.

La gestion du patrimoine, représentant une charge de 1.910,17 euros.

• Les locations de 6 appartements en Résidences acquis par l'APAEI.

La location de ces appartements reste exclusivement destinée aux personnes handicapées relevant de l'APAEI. L'Association a acquis un sixième appartement à la résidence La Dauphine.

La charge annuelle nette représente 2.233,70 euros (amortissement compris) est décomposée ci-dessous.

- Les charges de copropriété : 8.418,20 euros
- L'assurance et impôts locaux : 2.565,54 euros
- Des intérêts d'emprunts : 1.642,82 euros
- Des dotations aux amortissements : 16.202,85 euros

Total des charges : 28.829,41 euros

Les loyers perçus (y compris les provisions pour charges) s'élèvent à 26.555,71 euros pour les appartements :

- N°1 à la Résidence Les Téméraires : 6.106,66 euros
- N°1 à la Résidence La Dauphine : 5.242,62 euros
- N°6 à la Résidence La Dauphine : 5.051,22 euros
- N°7 à la Résidence La Dauphine : 5.071,45 euros

- N°12 à la Résidence La Dauphine : 5.083,76 euros

• Les fermages et loyers des panneaux publicitaires : 323,53 euros

Comparativement à l'année 2019, il n'y a pas de location de panneau publicitaire, le contrat ayant été rompu pour démontage du panneau à l'entrée du site de l'ESAT à Dives-sur-mer.

Les cotisations perçues des adhérents sont de 17.960 euros, soit 200 adhérents en 2020 contre 202 en 2019. Pour mémoire, les établissements de l'association prennent en charge 434 personnes, dont 28 % d'entre eux (soit 123 personnes) ont une tutelle exercée par une association tutélaire ne versant pas de cotisation. Le montant de la cotisation reste fixé à 90 euros depuis 2003. Elles sont destinées au reversement des cotisations Unapei, Urapei, Udapei, UDAF et EIG pour 10.588,50 euros.

Année	Cotisations	Nombre d'adhérents
2017	18.800 €	209
2018	18.900 €	210
2019	18.105 €	202
2020	17.960 €	200

Les charges de la vie associative enregistrées en 2020

Les dépenses de carburant et fournitures diverses	453,43 €
Les dépenses d'entretien et assurance du véhicule	416,40 €
L'assurance responsabilité civile	2.287,52 €
Les frais de déplacement (dont 1.226,86 donnés par les administrateurs)	1.226,86 €
Les frais des missions et réceptions	255,10 €
Les frais d'assemblée générale	707,74 €
L'affranchissement, les télécommunications et services bancaires	3.387,52 €
Les autres charges de gestion	1.327,86 €
Les dotations aux amortissements	2.052,97 €

Total : 12.115,40 €

Les autres produits d'exploitation (abattement taxes sur salaires) viennent compenser ces charges de la vie associative pour 21.309,55 euros.

La dotation aux amortissements du jardin intergénérationnel à Dozulé est de 8.046,61 euros.

Les subventions des communes, perçues pour 6.300 euros de la part de 26 communes.

Année	Montant	Nombr
2017	4.216 €	19
2018	5.416 €	22
2019	5.996 €	26
2020	6.300 €	26

Parmi ces communes, six versent 500 euros et plus, dix versent entre 150 et 430 euros, et dix versent jusqu'à 100 euros. La moyenne perçue par commune en 2020 est de 242,31 euros, elle était en 2019 de 230,61 et 246,18 euros en 2018. Un meilleur suivi des dossiers de subvention a porté ses fruits.

Les dons s'élèvent à 3.436,86 euros en 2020, en diminution régulière depuis 2017, et se répartissent comme suit :

- frais de déplacements non remboursés aux administrateurs : 1.226,86 euros
- dons des parents et amis de l'association : 2.210 euros (2.525 en 2019, 3.700 en 2018 et 7.508 en 2017)

L'opération brioches n'a pas pu se réaliser cette année en raison de la crise sanitaire.

Les produits financiers portent sur la rémunération des livrets et la cession de titres nantis en garantie d'emprunts pour un total de 7.416,25 euros.

Une charge et un produit exceptionnels, ainsi qu'une reprise de provision ont impacté l'exercice concernant la dépense refusée par l'ARS au titre du litige prud'homal de M. Boulenger pour 16.144,41 euros. Egalement, il a été comptabilisé pour 542,64 euros le remboursement d'un trop versé sur frais de notaires lors de l'acquisition de l'appartement de Monsieur Lelarge.

CONCLUSION DU RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION

Le résultat 2020 est arrêté à + 8.160,21 euros dont :

- la gestion associative a généré un produit net de 18.255,90 euros
- la gestion des biens a coûté 1.910,17 euros
- une charge exceptionnelle pèse pour 15.601,77 euros
- la gestion financière a rapporté 7.416,25 euros

L'investissement réalisé en 2020 concerne l'acquisition d'un appartement à la Résidence La Dauphine pour un montant de 44.144,21 euros, cédé par Monsieur LEJUMEL.

Les nouvelles obligations comptables permettent d'apporter une information sur la valorisation du bénévolat, présente en annexe du compte de résultat. L'année 2020 fait apparaître pour huit administrateurs un total d'heures de 460,50, valorisé à 20 euros de l'heure (estimation charges comprises) et représentant un total de 9.210 euros.

RAPPORT FINANCIER DES BUDGETS SOCIAUX

Les résultats des établissements et services gérés par l'APAEI sont globalement excédentaires de 124.324,50 euros avant reprises des résultats antérieurs notifiés par les financeurs.

Pour rappel, la crise sanitaire a impliqué la publication de plusieurs instructions gouvernementales en 2020 et 2021 relatives à l'assouplissement des dispositions réglementaires applicables aux établissements médico-sociaux et à la sécurisation financière de l'activité. Le maintien des produits de la tarification, les aides aux postes en ESAT étendues au salaire direct et le versement de crédits non reconductibles ont permis d'assurer sans difficulté financière les contraintes de ce contexte sanitaire complexe. Elle confirmait également le report des délais de quatre mois pour l'ensemble des procédures administratives, budgétaires et comptables. L'instruction du 05 juin 2020, ainsi que celle du 26 janvier 2021 a permis le remboursement des surcouts liés à la prise en charge du COVID, ainsi que le versement de primes exceptionnelles aux salariés. Les surcouts ont atteint la somme de 388.954 €, diminués de crédits non reconductibles obtenus à hauteur de 289.241 €, soit une incidence de 99.712 € dans les résultats nets comptables.

CREDITS NON RECONDUCTIBLES 2020 COVID							
ETABLISSEMENT	CREDITS ALLOUES			DEPENSES REELLES			ECART
	dépenses groupe 1	dépenses groupe 2	TOTAL	dépenses groupe 1	dépenses groupe 2	TOTAL	
TOTAL	87 546,79	201 694,75	289 241,54	125 319,69	263 634,74	388 954,42	-99 712,88
TOTAL ARS	87 546,79	169 719,75	257 266,54	78 245,10	164 497,56	242 742,66	14 523,88
TOTAL CD	0,00	31 975,00	31 975,00	47 074,59	99 137,18	146 211,77	-114 236,77

Les produits de la tarification liés aux prix de journée et dotations globales s'élèvent à 14.445.829,16 euros (soit +8,41 % par rapport à 2019). Ils se répartissent entre :

- C.P.A.M. : 6.521.307 euros
- A.R.S. : 2.959.693 euros
- Conseil Départemental : 4.964.827 euros

Les charges d'exploitation, intitulées dépenses de groupe 1, s'élèvent à 1.929.764 euros, soit 12,12 % des charges totales. Elles concernent les achats d'énergies (425 k€), matières et fournitures, l'alimentation (950 K€), le transport (291 K€), les services et prestations extérieures dont la téléphonie et accès réseaux pour 83 € (+77 % par rapport à 2019) pour le développement du système d'information et des outils numériques.

Les dépenses de groupe 2, relatives aux charges de personnel, s'élèvent à 11.200.558 euros, soit 70,34 % des charges totales, pour 278 salariés au 31/12/2020. A cette date, l'APAEI emploie 237 salariés en contrat à durée indéterminée, 24 salariés à durée déterminée et 17 salariés en contrats aidés.

Les charges de structure, intitulées dépenses de groupe 3, s'élèvent à 2.792.795 euros, soit 17,54 % des charges totales. Ces charges concernent les locations (698 k€), les dépenses d'entretien, les impôts locaux, les amortissements (522 €), les provisions (406 €) et les frais financiers. Les dotations aux provisions portent essentiellement sur les futurs départs à la retraite (147 k€), une provision pour risque fiscal (104 k€) et des provisions pour autres charges de personnel (151 k€).

L'excédent global de 124.324,50 euros se répartit selon les 3 critères de gestion suivants :

1) **l'activité** (81.728 jours réalisés et 2.931 absences facturables sur 83.446 jours prévus) soit un excédent de 1.213 jours (confinement oblige pour certains résidents hébergés = +70.799 euros

2) **la gestion de la masse salariale** (déficit) = - 38.830 euros

Cet écart défavorable provient de 180.267 euros de charges non reconductibles telles que les primes « Covid » pour 66.161 € (financées partiellement), des départs à la retraite ou autres ruptures de contrats pour 114.106 €. Cependant les écarts favorables sur le taux de charges « employeur » (207.361 €) et l'économie sur la gestion du personnel absent ou non pourvu (205.030 €) a permis de provisionner les futurs départs à la retraite selon le plan à 5 ans. en retraite (37.602 euros), de licenciements et ruptures conventionnelles (6.392 euros), de suites prudhommales (210.400 euros), et des honoraires d'avocats (9.120 euros).

3) **la gestion des dépenses d'exploitation et de structure** (économie) = + 327.549 euros.

Les économies se situent essentiellement sur les transports et la prestation alimentaire, notamment à l'IME et en ESAT en raison de la fermeture temporaire pour confinement.



Les résultats des ateliers des ESAT sont globalement excédentaires de 406.979,78 euros, se décomposant par sites :

- excédent à Dozulé/Dives sur Mer : 103.718,74 euros
- excédent à Troarn : 303.261,04 euros

Les résultats sont importants mais ils comprennent une part de résultat exceptionnel non négligeable, lié à un dégrèvement sur la TVA obtenu sur les années 2017 à 2019. Il est par conséquent, naturel de partager l'affectation des résultats en deux réserves. Ceci pour diriger en réserve « Excédents affectés à l'investissement » le résultat exceptionnel qui doit revenir à la section sociale et qui financera des travaux immobiliers prévus au Plan pluriannuel d'investissements de la section sociale.

Site de Dozulé / Dives sur Mer

Le chiffre d'affaires de l'année s'élève à 605.155 €, en diminution par rapport à 2019 de 68.657 €, soit -10,19 % faisant suite à une baisse précédente de 16,71 %. Une grande variété des situations de chacun des clients en cette année de crise sanitaire, allant de la hausse importante de la production de palettes-kits pour DSSMITH Rouen (75 k€) à la perte de plusieurs parts de marchés, et notamment avec le client ELBA (-36 k €) ou simplement la baisse du carnet de commande des entreprises évitant le chômage partiel pour leurs salariés.

La moyenne des chiffres d'affaires des 4 derniers exercices est de :

Année	Chiffre d'affaires	Moyenne sur 4 ans
2017	879.915	889.152
2018	808.997	845.446
2019	673.812	800.958
2020	605.155	741.970

Les consommations de matières et services s'établissent à 352.336 €. Elles représentent 58 % du chiffre d'affaires, contre 45 % en 2019. Des honoraires inhabituels (29.755 €) pour la constitution du dossier de dégrèvement de la TVA viennent expliquer cette évolution.

La valeur ajoutée produite diminue de 28 % cette année. Elle représente 43% du chiffre d'affaires et perd 11 points par rapport à 2019.

Les frais de personnel atteignent 1.901.754 € contre 1. 826.081 € en 2019 ; la variation de ce poste est de +4 %. La valeur du SMIC brut de l'heure est établie à 10,15€ et évolue de 0,12€ entre 2020 et 2019. On relève un taux d'absentéisme à 5,58 % sans tenir compte de la crise sanitaire. La période de mi-mars à fin juillet a été volontairement exclue du mode de calcul. L'effectif en ETP des personnes handicapées est de 133,94 à fin 2020. L'aide aux postes s'élève à 1.777.360 € en 2020, charges sociales comprises, soit +13 % par rapport à 2019, du fait de l'extension du dispositif aux salaires directs pendant 8 mois en 2020.

L'excédent brut d'exploitation est de 136.258 € contre 110.681 € en 2019, soit +25.577 €.

La dotation à la réserve d'équipement, égale à 10 % du résultat et des rémunérations, atteint la somme de 30.208 euros, contre 21.649 euros en 2019.

Un produit exceptionnel est enregistré pour 124.649 € et concerne le dégrèvement de la TVA déductible mixte (section sociale et commerciale) de 2017 à 2019, un dégrèvement sur les taxes d'électricité de 2018 et le remboursement d'un sinistre (tempête 2018). De ce produit, il a été convenu de doter une provision pour risque fiscal de 59.103 euros.

Le résultat net de 103.719 euros comprend par conséquent un résultat exceptionnel de 35.789 €, qu'il convient d'orienter spécifiquement vers la réserve « excédents affectés à l'investissement », sollicitée par la section sociale.

Site de Troarn

Le chiffre d'affaires de l'année s'élève à 793.494 €, soit -129.475 € par rapport à 2019, soit une diminution de 14 %. La moyenne des chiffres d'affaires, sur les 4 derniers exercices est de :

Année	Chiffre d'affaires	Moyenne sur 4 ans
2017	1.059.399	1.012.781
2018	882.595	964.422
2019	922.968	962.141
2020	793.494	914.614

L'activité « espaces verts », a une proportion de 71 % dans le chiffre d'affaires global contre 66,33 % en 2019. Cette variation est notamment liée à l'activité extérieure ayant pu reprendre sans attendre dès le déconfinement. Même si le chiffre d'affaires a perdu 8 % par rapport à 2019, il atteint 564.878 €.

Le chiffre d'affaires des activités de sous-traitance et de conditionnement représente 29 % du chiffre d'affaires total. Il atteint un chiffre d'affaires de 221.261 € en 2020 réduit de 27 % par rapport à 2019. Les baisses d'activités sur les productions de tri postal, de conditionnements concernent la perte ponctuelle du marché de mise en pochettes pour FLAMMARION soit -45 937€, la diminution significative de la production de tri postal pour la PIC de Mondeville, - 26 809€ et l'arrêt de production de huit semaines relatif à la crise sanitaire.

Pour l'ensemble des activités, les consommations de matières et services s'établissent à 273.035 €, en diminution de 40.0091 € soit -12 %, alors qu'elles contiennent 24.731 € d'honoraires également pour la constitution du dossier de dégrèvement de la TVA. Elles représentent 34 % du chiffre d'affaires comme en 2019.

La valeur ajoutée produite régresse à nouveau de 14 % cette année par rapport à 2019. Elle atteint 520.458 euros. Elle représente 66 % du chiffre d'affaires, comme en 2019.

La masse salariale a atteint 1.437.302 €, soit -28.645 euros par rapport à 2019. Pour les éléments en augmentation, le montant des salaires bruts des travailleurs évolue en fonction de l'augmentation du Smic (+ 0,12 € de l'heure entre 2019 et 2020) et selon la diminution de l'absentéisme. Pour les éléments en diminution, les rémunérations des contrats à durée déterminée pour des renforts en espaces verts et au conditionnement ont été comptabilisés exceptionnellement sur le BPAS de l'ESAT de DOZULE, ainsi que les rémunérations et charges du chauffeur à temps partiel. L'aide au poste est perçue à hauteur de 1.323.409 €, soit + 11 % du fait de l'extension du dispositif aux salaires directs pendant 8 mois en 2020.

L'excédent brut d'exploitation est de 406.566 €, soit + 22 % par rapport à 2019.

La dotation à la réserve d'équipement, égale à 10 % du résultat et des rémunérations (salaires atelier des TH), s'élève en 2020 à 44.071 € contre 30.971 € en 2019.

Un produit exceptionnel est enregistré pour 98.926 € et concerne le dégrèvement de la TVA déductible mixte (section sociale et commerciale) de 2017 à 2019. De ce produit, il a été convenu de doter une provision pour risque fiscal de 45.580 euros.

Le résultat net de 303.263 euros comprend par conséquent un résultat exceptionnel de 28.614 €, qu'il convient d'orienter spécifiquement vers la réserve « excédents affectés à l'investissement », sollicitée par la section sociale.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil d'administration a voté en juin 2021 l'affectation des résultats suivants de l'exercice 2020, pour :

- l'association, par affectation sur les fonds associatifs
- les sections commerciales d'E.S.A.T., aux réserves de chacune des structures

Résultats à affecter en réserve	
	Résultats
Association	8.160,21
ESAT Dozulé & Dives Ateliers	103.718,74
ESAT Troarn Ateliers	303.261,04
TOTAL	415.139,99

Les budgets sociaux

Les résultats des établissements seront examinés ultérieurement par les financeurs. Le Conseil d'Administration a décidé de solliciter l'affectation des résultats 2020 partagée en réserve de compensation des déficits, en réserve excédents affectés à des investissements et en reprise de résultat. Cette dernière contient l'écart entre les crédits non reconductibles au titre de la Covid-19 et les dépenses réelles, pour certains établissements.

L'affectation souhaitée des résultats est détaillée ci-dessous :

Résultats soumis à contrôle			PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS			
ETS	Résultat 2020		Réserve de compensation des investissements	Réserve de compensation des déficits	REPRISE DES RESULTATS	DONT ECART CNR COVID
	Excédent	Déficit				
SIEGE		257,02			- 257,02	
SASLA	27 509,80			27 509,80		- 15 673,71
I-M-E- & CAFS	205 925,12		68 641,71	68 641,71	68 641,71	1 045,47
SESSAD	46 776,21		15 592,07	15 592,07	15 592,07	3 362,83
ESAT DOZULE	112 233,55		37 411,18	37 411,18	37 411,18	- 1 449,55
F.A.M DOZULE	59 239,28			59 239,28		4 138,55
FJV HEB		62 274,60		- 41 877,56	- 20 397,04	- 20 397,04
FJV FOA	9 575,75			9 575,75		- 14 662,29
ESAT TROARN	56,04				56,04	98,57
SAJH		110 416,42		- 54 005,42	- 56 411,00	- 56 411,00
M A S	71 150,25		23 716,75	23 716,75	23 716,75	235,28
TOTAL	532 466,00	172 948,04	145 361,71	145 803,56	68 352,69	- 99 712,88
Résultat des budgets sociaux	359 517,96 €		359 517,96 €			

Les résultats sont globalement excédentaires de 124.324,50 €.

Les résultats par financeur se répartissent de la façon suivante :

- A.R.S. : 282.092,38 euros
- Conseil Départemental : – 157.767,88 euros

Ils s'élèvent en 2020 à 464.104 € dont 137.075 € ont été supportés par le budget commercial des ateliers.

- 86.573 € concernent **les constructions et aménagements de terrains**. Ils répondent à un besoin d'espace adapté aux activités, de rénovation extérieur et intérieur. Ils comprennent parmi les plus significatifs :
 - appartement en résidence par l'association pour 44.144 euros
 - remplacement à l'internat de l'IME du portail pour 12.184 euros
 - aménagement intérieur des ateliers à l'ESAT de Troarn pour 20.169 euros
- 2.372 € concernent **les équipements liés à la sécurité des biens et des personnes** : Ils comprennent le renouvellement partiel du parc d'extincteurs.
- 76.297 € concernent **les équipements, matériel et outillage** principalement au titre :
 - des rénovations ou renouvellement d'installations générales pour 15.227 euros
 - de l'acquisition d'un système de montage semi-automatique de palettes à l'ESAT DE Dozulé pour 48.352 €
 - de remplacement de matériel et outillage pour 12.717 €, à 85 % pour les ateliers d'ESAT
 - du remplacement de matériel hôtelier et de restauration pour 45.670 €
 - du remplacement de matériel paramédical pour 7.284 €
 - du renouvellement de matériel de transport : 129.338 euros pour 8 véhicules
 - du renouvellement de matériel et acquisition de matériel informatique pour 94.656 € où 113 postes de travail sont disponibles pour le déploiement numérique
 - du renouvellement de mobilier pour 21.912 €.

Les investissements en cours au 31/12/2020 s'élèvent à 59.586 €, et comprennent les honoraires de l'architecte DNS pour le projet de reconstruction de la MAS de Dozulé.

Les investissements sont réalisés, sauf mesure exceptionnelle, dans le cadre de prévisions et de plans pluriannuels d'investissements, incluant les financements correspondants, validés par le Conseil d'administration. Les souscriptions de prêts bancaires en 2020, à hauteur de 84.000 euros, portent sur l'acquisition de deux appartements à la résidence La Dauphine par l'association (fin 2019 et fin 2020).

Le taux d'endettement global est de 7,87 % contre 9,78 % en 2019, dont la norme se situe à moins de 50 %. Par ailleurs, le ratio de vétusté des immobilisations augmente de 0,92 % pour atteindre 76,41 %. Le taux de CAF (Capacité d'autofinancement) atteint de manière très satisfaisante 9,60 % en 2020 contre une moyenne de 7 % sur les 3 dernières années.

Le bilan comptable

Exercice 2020

A C T I F	Arrêté au 31/12/2020 Durée 12 mois			31/12/2019 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	366 282,37	-158 236,95	208 045,42	215 710,40
Constructions	9 505 637,42	-7 117 367,93	2 388 269,49	2 578 146,32
Installations techniques matériel et outillage	1 259 481,71	-1 097 191,83	162 289,88	138 167,70
Autres	4 057 282,45	-3 351 123,66	706 158,79	592 057,83
Immobilisations grevées de droits	96 083,90		96 083,90	96 083,90
Immobilisations corporelles en cours	59 586,20		59 586,20	24 124,71
Immobilisations Financières				
Autres titres Immobilisés	733 500,00		733 500,00	746 196,24
Prêts	10 508,30		10 508,30	10 508,30
Autres	15 368,45		15 368,45	15 368,45
TOTAL I	16 103 730,80	-11 723 920,37	4 379 810,43	4 416 363,85
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison	0,01		0,01	
TOTAL II	0,01		0,01	
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements	58 787,11		58 787,11	64 450,91
En-cours de production (biens et services)	2 274,92		2 274,92	2 786,48
Produits intermédiaires et finis	20 415,10		20 415,10	11 549,95
Marchandises				81,20
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 029,41		1 029,41	744,41
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	2 675 796,18	-34 077,83	2 641 718,35	2 893 302,25
Autres	204 082,61		204 082,61	122 794,60
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Disponibilités	8 947 682,89		8 947 682,89	7 323 221,60
TOTAL III	11 910 068,22	-34 077,83	11 875 990,39	10 418 931,40
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	14 690,91		14 690,91	19 649,11
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL IV	14 690,91		14 690,91	19 649,11
TOTAL GENERAL	28 028 489,94	-11 757 998,20	16 270 491,74	14 854 944,36

PASSIF		Arrêté au 31/12/2020 Durée 12 mois	31/12/2019 12 mois
Fonds Propres			
Fonds propres sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv)			
Fonds propres sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv)		2 132 194,09	2 503 373,50
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation		93 284,52	93 284,52
Réserves statutaires et réglementées			
Réserves statutaires		2 612 739,06	2 390 650,75
Réserves réglementées		3 905 898,19	4 419 607,06
Réserves indisponibles		27 335,09	27 335,09
Autres réserves		28 507,96	28 507,96
Report à nouveau (gestion non contrôlée)			
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		160 395,13	153 851,01
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		539 464,49	299 818,91
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres avec droit de reprise		368 987,80	
Résultats sous contrôle tiers financeurs			
Résultats sous contrôle tiers financeurs		-195 385,71	-361 547,03
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement		298 645,34	321 474,69
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		1 588 911,31	298 315,95
Droits des propriétaires (Commodats)			
TOTAL I		11 560 977,27	10 174 672,41
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			0,01
TOTAL II			0,01
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques		222 692,78	222 981,74
Provisions pour charges			
Provisions pour charges		1 222 360,16	1 067 263,97
TOTAL III		1 445 052,94	1 290 245,71
Fonds reportés et dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur subventions de fonctionnement		9 002,78	9 002,78
Sur fonds dédiés			
Sur fonds dédiés		47 783,63	59 930,43
TOTAL IV		56 786,41	68 933,21
Dettes			
Emprunts Obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		942 099,03	1 070 533,87
Emprunts et dettes financières divers			
Emprunts et dettes financières divers		7 534,75	7 493,07
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		515 100,18	525 228,29
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		1 193 305,40	1 241 466,35
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		21 600,94	6 315,20
Autres dettes (d'exploitation)			
Autres dettes (d'exploitation)		527 841,44	459 853,91
TOTAL V		3 207 481,74	3 310 890,69
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance		193,38	10 202,33
Ecart de conversion Passif			
TOTAL VI		193,38	10 202,33
TOTAL GENERAL		16 270 491,74	14 854 944,36

Compte de résultat

ASSOCIATION REGROUPEE

	Arrêté au : 31/12/2020		31/12/2019		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises			346,00	0,00	-346,00	-100,00
Production vendue (biens)	1 401 930,76	9,57	1 589 363,86	11,75	-187 433,10	-11,79
Production vendue (services)	14 653 095,08	100,00	13 531 421,86	100,00	1 121 673,22	8,29
Chiffre d'affaire	16 055 025,84	109,57	15 121 131,72	111,75	933 894,12	6,18
Production stockée	8 353,59	0,06	-1 748,85	-0,01	10 102,44	-577,66
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises/prov. & amort. transf. de charge	179 630,89	1,23	155 067,56	1,15	24 563,33	15,84
Autres produits	3 543 347,51	24,18	3 226 376,14	23,84	316 971,37	9,82
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	19 786 357,83	135,03	18 500 826,57	136,72	1 285 531,26	6,95
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	425,13	0,00	1 556,25	0,01	-1 131,12	-72,68
Variation de stocks	5 745,00	0,04	-12 601,48	-0,09	18 346,48	-145,59
Achat de matières premières et autres	208 893,49	1,43	214 341,11	1,58	-5 447,62	-2,54
Autres achats et charges externes	3 931 974,73	26,83	3 790 016,30	28,01	141 958,43	3,75
Impôts, taxes et versements assimilés	899 299,08	6,14	869 972,19	6,43	29 326,89	3,37
Salaires et traitements	9 524 452,91	65,00	9 316 336,04	68,85	208 116,87	2,23
Charges sociales	3 214 105,60	21,93	3 221 059,64	23,80	-6 954,04	-0,22
Dotation	929 084,23	6,34	906 912,39	6,70	22 171,84	2,44
Autres charges	11 034,29	0,08	50 958,53	0,38	-39 924,24	-78,35
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	18 725 014,46	127,79	18 358 550,97	135,67	366 463,49	2,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 061 343,37	7,24	142 275,60	1,05	919 067,77	645,98
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPERATION EN COMMUN						
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.	1 108,59	0,01	7 020,32	0,05	-5 911,73	-84,21
Autres intérêts et produits assimilés	6 883,95	0,05	12 972,36	0,10	-6 088,41	-46,93
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	7 992,54	0,05	19 992,68	0,15	-12 000,14	-60,02
Charges financières						
Charges financières	19 278,57	0,13	23 118,55	0,17	-3 839,98	-16,61
Autres charges financières						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI	19 278,57	0,13	23 118,55	0,17	-3 839,98	-16,61
RESULTATS FINANCIERS	-11 286,03	-0,08	-3 125,87	-0,02	-8 160,16	261,05
RESULTATS COURANTS AVANT IMPOTS	1 050 057,34	7,17	139 149,73	1,03	910 907,61	654,62
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	224 117,04	1,53	1 778,39	0,01	222 338,65	
Sur opération en capital	39 994,19	0,27	47 294,73	0,35	-7 300,54	-15,44
Reprises/provisions et transfert de char	30 000,00	0,20	8 704,85	0,06	21 295,15	244,64
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	294 111,23	2,01	57 777,97	0,43	236 333,26	409,04
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	129 425,69	0,88	31 640,80	0,23	97 784,89	309,05
Sur opération en capital	999,30	0,01	108,99	0,00	890,31	816,87
Dotation aux amortissements et aux prov.	674 279,09	4,60	55 342,47	0,41	618 936,62	1 118,38
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	804 704,08	5,49	87 092,26	0,64	717 611,82	823,97
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-510 592,85	-3,48	-29 314,29	-0,22	-481 278,56	1 641,79
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL X						
PRODUITS	20 088 461,60	137,09	18 578 597,22	137,30	1 509 864,38	8,13
CHARGES	19 548 997,11	133,41	18 468 761,78	136,49	1 080 235,33	5,85
SOLDE INTERMEDIAIRE	539 464,49	3,68	109 835,44	0,81	429 629,05	391,16
Total XI						
Eng. à réaliser sur ressources affectés			10 802,91	0,08	-10 802,91	-100,00
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
REPRISE DE RESULTAT N-2			-200 786,38	-1,48	200 786,38	-100,00
TOTAL XI			-189 983,47	-1,40	189 983,47	-100,00
EXCEDENT OU DEFICIT	539 464,49	3,68	299 818,91	2,22	239 645,58	79,93



Le rapport d'orientation

Notre association avance, évolue, innove, se transforme et construit son avenir avec une vitalité et une énergie de tous les instants.

Les orientations et objectifs sont donnés par le Conseil d'Administration composé de parents bénévoles, via notre projet associatif global établi sur cinq ans.

Et c'est grâce à la participation sans faille des professionnels, de leur volonté de progrès, de changement et leur motivation que nous serons en mesure d'accomplir et de réaliser les nombreux défis qui nous obligent et s'offrent à nous. Car nous devons garantir à chaque personne et à sa famille un accompagnement adapté à ses attentes et à ses besoins tout au long de sa vie.

Accompagnement exigeant et inventif pour les personnes et leur famille, mais aussi en restant vigilant quant à leurs droits et potentialités.

Nous devons faire évoluer nos organisations au-delà des effets de mode et nous inscrire dans la perspective de faire progresser les accompagnements dans le sens de l'acquisition d'une autonomie maîtrisée et d'une inclusion intelligente et réfléchie.

Notre action sera alors en adéquation avec notre Mouvement National parental qui nous demande d'accompagner les personnes en situation de handicap à être actrice de leur vie :

- En obtenant des pouvoirs publics l'effectivité des droits, l'objectivation des besoins et le financement des réponses.
- En faisant évoluer les outils de diagnostic et de recueil des attentes des personnes.
- En systématisant les dispositifs d'écoute et de soutien aux familles et aux proches.
- En faisant connaître nos compétences et nos expertises sociétales, ceci en associant les personnes en situation de handicap dans toutes les actions en direction de la société ; et en saisissant les opportunités pour co-concevoir des projets avec tous les acteurs de la société (associatifs – publics – ou privés).
- En poussant à une évolution des cadres réglementaires pour qu'ils répondent aux besoins et attentes des usagers et de leur famille (éducation – emploi – santé – habitat).
- En accompagnant le changement des postures professionnelles, parce que l'innovation n'est pas possible sans une transformation de l'offre de service, et une nouvelle vision de notre mission.
- En renforçant également la mutualisation des moyens et ce dans différents domaines : achats, système d'information, communication, formation, fonctions supports, car l'union fait la force.
- En reconnaissant le rôle, l'expérience et les compétences de chacun, soit la triple expertise (personne, famille, professionnel) en favorisant la contribution des trois acteurs dans les réflexions et les conduites de projets. Ce qui est impératif.



La réorganisation administrative, initiée cette année, nous permettra aussi de garantir, avec les formations appropriées, la continuité et la transversalité des outils d'accompagnement et ainsi s'inscrire dans un parcours de qualité et d'amélioration continue, aux services de nos enfants.

Notre but est de mettre en place des dispositifs adaptés et modulés autour des besoins de chacun, ce qui est un objectif inscrit dans le déroulé du CPOM que nous signerons dans quelques semaines.

Je vous le répète, soyons toujours conscients que nous sommes partie prenante d'un mouvement parental national l'UNAPEI qui défend sans cesse la cause de nos enfants.

Cela nous conforte dans notre action au quotidien et nous permet de ne pas lâcher prise dans les moments particulièrement difficiles que nous venons de vivre. Car croyez-moi la tâche est peut-être bénévole, passionnante certes, mais indispensable, nous devons sans cesse avoir à l'esprit que si notre association n'est plus gérée par les parents, la qualité de l'accompagnement pourrait être remise en cause, et le management des équipes très différent.

Chaque parent peut apporter à notre association ce qu'il est, ses forces, ses compétences, ses idées innovantes, son regard sur un nouvel avenir, nous avons besoin de tous. Nous parents c'est notre mission et notre rôle, et qui plus est notre devoir. Ils n'ont que nous, notre détermination et notre voix pour porter leurs espérances.

Vous les jeunes parents dont les enfants sont en devenir à l'IME prenez conscience qu'une relève est nécessaire et indispensable dans l'intérêt même de vos enfants qui seront un jour des adultes. La continuité doit être assurée, leur avenir en dépend, car irrémédiablement les années passent.

Il faut se répéter sans cesse que l'union fait la force.

Même si nous sommes encore dans une période d'incertitude, restons vaillants et surtout restons en bonne santé, c'est tout ce que le Bureau, le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons.

Je ne finirai pas ce rapport sans remercier très sincèrement les membres de notre Bureau associatif, qui m'ont soutenue avec force et de façon indéfectible, jour après jour dans la mission qui nous est confiée.

Merci à nos professionnels, quelle meilleure preuve de confiance peut-on leur faire puisque nous leur confions nos enfants.

Merci à nos enfants qui ont su passer cette année difficile tout comme nous, nous sommes fiers de leur courage.

Françoise Marchand,
Présidente